



ATELIER N°
9

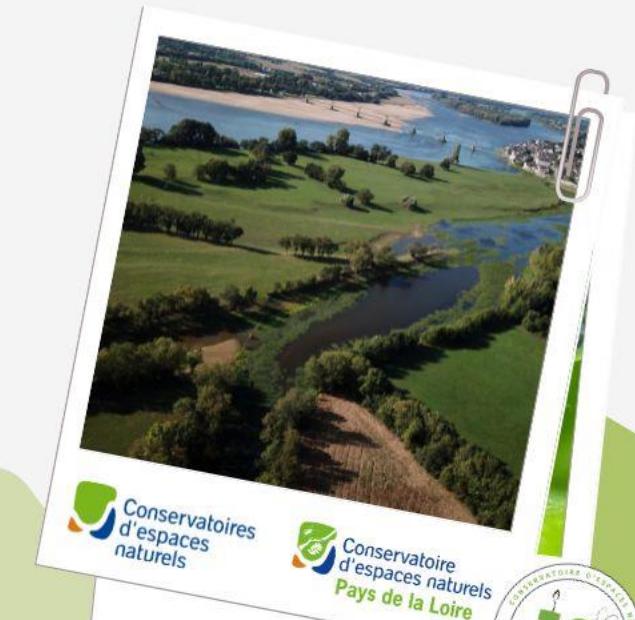
25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025



Des partenaires pour maîtriser le foncier

27 novembre 2025



IES safer: QUELQUES NOTES



- Créées par la Loi d'Orientation Agricole du 5 août 1960
(art. L. 141-1 à 5 du Code Rural)
- Sociétés anonymes à but non lucratif
(art. L. 147-7 du Code Rural)
- Sous tutelle des Ministères de l'Agriculture et de l'Économie et des Finances
(art. R. 141-9 du Code Rural)
- Accompagne et réalise des transactions foncières situées en territoire rural et périurbain
- Opérateur foncier et prestataire de services au profit de collectivités, partenaires et aménageurs



IES safer: 4 MISSIONS



La Loi d'Avenir (2015) a reconnu les Safer comme un acteur multi-compétent des espaces ruraux et périurbains en leur conférant 3 objectifs qui s'articulent autour de 4 missions :

- développer et maintenir une agriculture dynamique et diversifiée ;
- mettre en œuvre le volet foncier des politiques d'aménagement et de développement durable du territoire rural en concourant à la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers ;
- préserver les paysages, l'environnement et les ressources naturelles ;
- assurer la transparence du marché foncier.



Les 2 modes d'intervention

de la Safer

LA PREEMPTION

L'AMIABLE

La Safer est informée d'un projet de vente
dans le cadre de son droit de préemption

La Safer est titulaire d'un accord
de vente du propriétaire

Biens agricoles ou naturels

Tous types de biens ruraux

PROJET PREEEXISTANT INCOMPATIBLE
AVEC LES ENJEUX AGRICOLES OU
ENVIRONNEMENTAUX DU TERRITOIRE

PREEPTION puis APPEL A PROJET

CHOIX DU MEILLEUR CANDIDAT EN
FONCTION DES ENJEUX AGRICOLES ET/OU
ENVIRONNEMENTAUX

PROJET PREEEXISTANT COMPATIBLE AVEC
LES ENJEUX DU TERRITOIRE



SECURISATION DES ENJEUX A TRAVERS UN
CAHIER DES CHARGES ACCEPTE PAR
L'ACQUEREUR

PAS DE PROJET PREEEXISTANT
APPEL A PROJET



CHOIX DU MEILLEUR CANDIDAT EN
FONCTION DES ENJEUX DU TERRITOIRE

Si convention de partenariat, possibilité d'associer la collectivité à l'orientation de la propriété
et à la rédaction du cahier des charges

la préemption safer, fonctionnement



Donnée aux SAFER par l'article L143-1 et suivants du code rural

- Obligation notification SAFER pour les projets de vente de biens ruraux
- Délai de 2 mois pour intervention SAFER
- Acquisition possible du bien en lieu et place de l'acquéreur initial
- Revente à un autre attributaire, sur avis du Comité Technique Départemental, dont le projet répond mieux aux enjeux locaux.
- La préemption n'est engagée qu'après accord de l'État (représenté par deux commissaires du Gouvernement et la DREAL pour les préemptions environnementales).

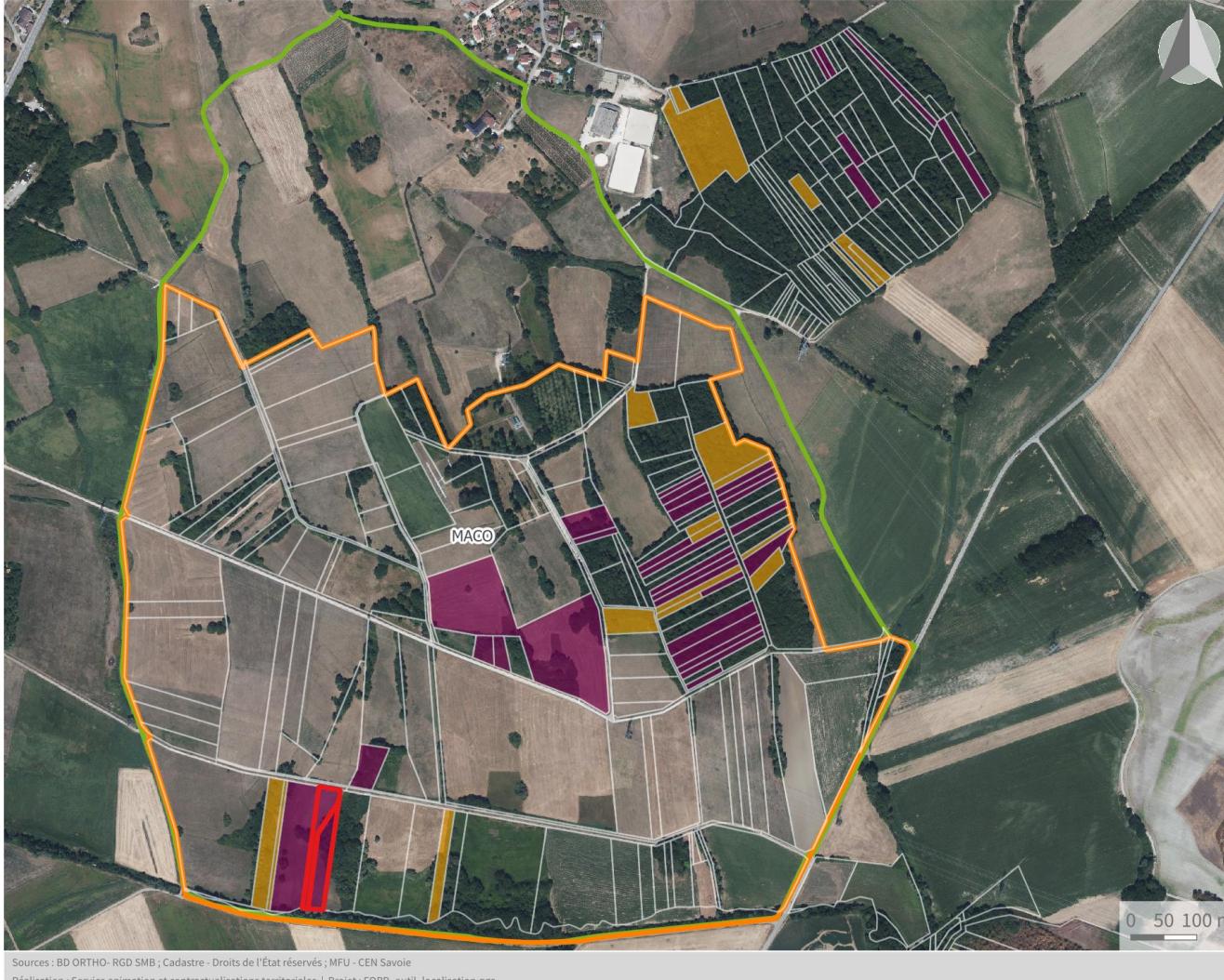


UN OUTIL POUR LES CEN? EXEMPLE en 73

Plaine de Corniols - Porte-de-Savoie



ROSALIE DES ALPES



FEUILLE DE FRÈNE

Sources : BD ORTHO- RGDSMB ; Cadastre - Droits de l'Etat réservés ; MFU - CEN Savoie

Réalisation : Service animation et contractualisations territoriales | Projet : FOPP_outil_localisation.qgs

Novembre 2025

EXEMPLE DE CANDIDATURE

Madame,

Suite à la réception de la notification NO 73 24 4449 01 et au titre de l'article L143-2 du Code Rural, le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie demande à la SAFER d'exercer son droit de préemption pour les parcelles cadastrées :

Commune	Lieu-dit	Section	Numéro	Superficie	Nature
PORTE-DE-SAVOIE	PRE LA GRANGE	ZM	39	8 a 69 ca	Prés
PORTE-DE-SAVOIE	PRE LA GRANGE	ZM	39	25 a 11 ca	Terres
PORTE-DE-SAVOIE	PONT RICHARD	ZN	47	16 a 80 ca	Prés
PORTE-DE-SAVOIE	PONT RICHARD	ZN	47	9 a 20 ca	Terres

Ces parcelles, dont l'intégralité de la surface est en zone humide, abritent une prairie de fauche et un boisement diversifiés, ce dernier s'étant développé de longue date suite à l'arrêt de l'entretien agricole (plus de vingt ans).

Elles font partie du grand ensemble de zone humide du marais des Corniols (zone humide 73CPNS2084) et du site Natura 2000 FR8201773 « RESEAU DE ZONES HUMIDES DANS LA COMBE DE SAVOIE ET LA BASSE VALLEE DE L'ISERE ».

Le CEN est déjà copropriétaire de la parcelle ZN48 contigüe avec la commune de Porte-de-Savoie, commune déléguée des Marches. Une fauche agricole assure l'entretien de la partie ouverte des parcelles.

Dans l'objectif d'une gestion cohérente de cette zone humide et conformément à ses objectifs de protection et de gestion du patrimoine naturel du département, le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie souhaite par cette acquisition maintenir la pérennité de la diversité de la prairie humide. La commune de Porte-de-Savoie a confirmé ne pas se positionner sur cette vente.



Extrait pv ctd

Dossier Mme

- PORTE-DE-SAVOIE (AP 73 25 0014 01)

Commune (Conseiller foncier)	Vendeur	Surface Totale	SAU	Prix Notifié	Prix Estimé	Prix/ha du Foncier	Situation locative	Bâti	Délai de préemption
PORTE-DE-SAVOIE Canton de MONTMÉLIAN (Julie VASSALLO)		59 a 80 ca	0 ca	1 196,00 €	1 196,00 €	2 000,00 € / ha	Libre	non	18/02/2025

Ventilation Répartition du foncier par commune : PORTE-DE-SAVOIE (59 a 80 ca)
 Répartition du foncier par nature : Prés : 25 a 49 ca Terres : 34 a 31 ca
 Bio : Non

Acquéreur notifié : CN 73 25 0018 01	Observations
employée polyvalent	Patûres de chevaux

Candidat potentiel : CP 73 25 0025 01	Observations
CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE SAVOIE représenté par Monsieur le Président Emmanuel DE GUILLEBON Bâtiment Le Prieuré 165 route de Chambéry 73370 LE BOURGET DU LAC	Le CEN souhaite pérenniser la zone humide de Comiol, dont font partie les parcelles, en mettant en place des mesures de gestion adaptées dont un bail à clauses environnementales au profit d'un agriculteur agréé par la Safer. Le Cen possède déjà des parcelles dans le marais, en propriété et en usage, lesquelles sont déjà exploitées par un agriculteur en vertu de baux à clauses environnementales.

Expl.	Désignation	Actifs (SDREA)	Distances	Description
	M. Eric F (61 ans) Agriculteur Seuil : 54 ha 00 a 00 ca	Chef d'expl. / Assoc. (1)	Éloignement du siège : De 1 à 3 km Éloignement des terres : Contiguïté	Mode d'exploitation : Entreprise individuelle Eric (61 ans) Production : ovin viande SAU : 22 hectares Reprise probable de l'exploitation par son épouse Claire (55 ans) dans quelques années
Surfaces exploitées avant demande		Surfaces demandées		Surfaces exploitées après demande
SAU	22 ha 00 a 00 ca		0 ca	22 ha 00 a 00 ca *
SAUP	22 ha 00 a 00 ca *		22 ha 00 a 00 ca	22 ha 00 a 00 ca *

* Attention : les surfaces pondérées présentées ci-dessus comprennent d'éventuels revenus extra-agricoles convertis en surface selon les directives du SDREA.

Le CTD prend note de la demande de préemption.

ROSALIE DES ALPES

ExRait acte d'achat



La SAFER déclare que la présente vente répond aux objectifs fixés par l'article L141-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime. Il est ici rappelé la motivation de l'attribution par la SAFER :

AGRICULTURE -ENVIRONNEMENT

Attribution au Conservatoire d'Espaces Naturels de la Savoie, dans le cadre de l'article 143-2 du CRPM en vue de la protection durable des espaces agricoles et naturels, du maintien de l'agriculture, d'une surface de 59 a 80 ca située en zone humide et Natura 2000 de « marais de Corniol ». Le CEN est déjà propriétaire ou gestionnaire de parcelles dans le marais dont font partie les parcelles en vente. Cette acquisition permet au CEN de pérenniser la conservation de la partie comportant des boisements humides en les laissant évoluer librement conformément aux objectifs de protection et de gestion de la zone. Sur la partie prairie le CEN s'engage à mettre en place un bail rural à clauses environnementales, pour mettre à disposition les surfaces en nature de prairies humides à un agriculteur agréé par la Safer, Monsieur Eric RAFFIN, en production ovins viande, dans le cadre d'un maintien sur parcelles exploitées actuellement à titre précaire. Cette exploitation valorise une superficie inférieure au seuil de viabilité des exploitations défini par le SDREA. Maintien de la vocation agricole et environnementale des parcelles pendant une durée minimum de 15 ans.



RECAPITULATIF DES ETAPES



ROSALIE DES ALPES

Veille foncière

Demande de préemption auprès SAFER

Information CTD et exercice préemption par la SAFER

Signature promesse d'achat par demandeur préemption

- Selon les SAFER sous 10 jours à 1 mois après notification

- Sous 2 mois après notification vente et après accord commissaires du gouvernement

Vente au CEN avec cahier des charges

Validation par conseil d'administration

Présentation et avis CTD

Appel à candidatures SAFER

Des limites

Hiérarchie
des droits de
préemption

Préemption
de parcelles
boisées
complexe

Vocation
d'exploitation
agricole des
parcelles

Coût



FEUILLE DE FRÈNE

LES FACTEURS DE REUSSITE



Préconisations
cahier des
charges SAFER

Une convention
cadre SAFER
AURA/6 CEN
AURA

Veille foncière

Participation au
Comité Technique
Départemental

Favoriser l'inter-
connaissance et les
habitudes de travail
communes

Privilégier les
opérations amiables
et autres outils
mobilisables SAFER

Liens historiques
conseillers et
administrateurs

Réunion bilan et
sortie terrain
annuelle



D'autres outils mobilisables via les safer

- Acquisition amiable
- Mise en place de cahiers des charges
 - ✓ 10 à 30 ans
 - ✓ Porte sur le devenir et la gestion des biens
 - ✓ Oriente les modalités de gestion et les pratiques agricoles, directement ou via un bail rural à clauses environnementales ou via convention de gestion
 - ✓ Sanctions en cas de non-respect
 - ✓ Pacte de préférence au profit de la Safer en cas de revente





ROSLIE DES ALPES

MERCI POUR VOTRE ATTENTION,
PLACE AUX QUESTIONS!



FEUILLE DE FRÊNE



ATELIER N°
9

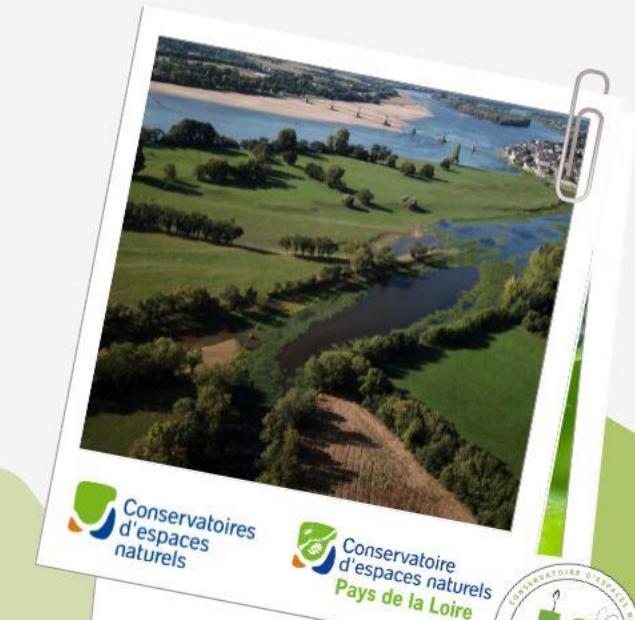
25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025



Des partenaires pour maîtriser le foncier

27 novembre 2025



SOMMAIRE

1. Cellule foncière littoral et zones humides
2. Zoom sur des sites et des partenariats
3. Bilan de la cellule
4. Perspectives d'actions

Atelier
9



CELLULE FONCIERE LITTORAL ET ZONES HUMIDES



Le Conservatoire du littoral

Etablissement public de l'Etat

- Comité de pilotage

- Agence de l'eau Loire-Bretagne
- DREAL
- Région Pays de la Loire
- SAFER
- Département de la Loire-Atlantique
- Département de la Vendée.

- Comité de coordination

Conservatoire d'espaces naturels des
Pays de la Loire

Conservatoire du littoral

- Equipe opérationnelle



Emmanuel LEHEURTEUX



Myriam MOISSENOT



Emilie GENERAL



Justine BELLEIL



Tristan VANTORRE



Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

Association agréée au titre du code de l'environnement

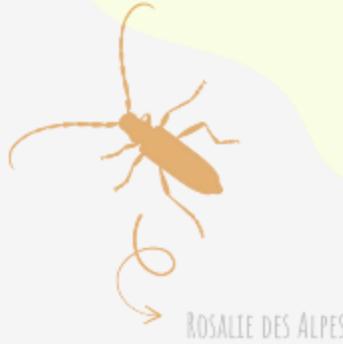
Objectif

Protéger par la maîtrise foncière ou la maîtrise d'usage les milieux naturels remarquables du littoral et les zones humides identifiés en Loire-Atlantique et en Vendée.

L'ambition est de développer des programmes de restauration et de gestion de la biodiversité et des fonctionnalités écosystémiques sur les espaces maîtrisés.

Financements

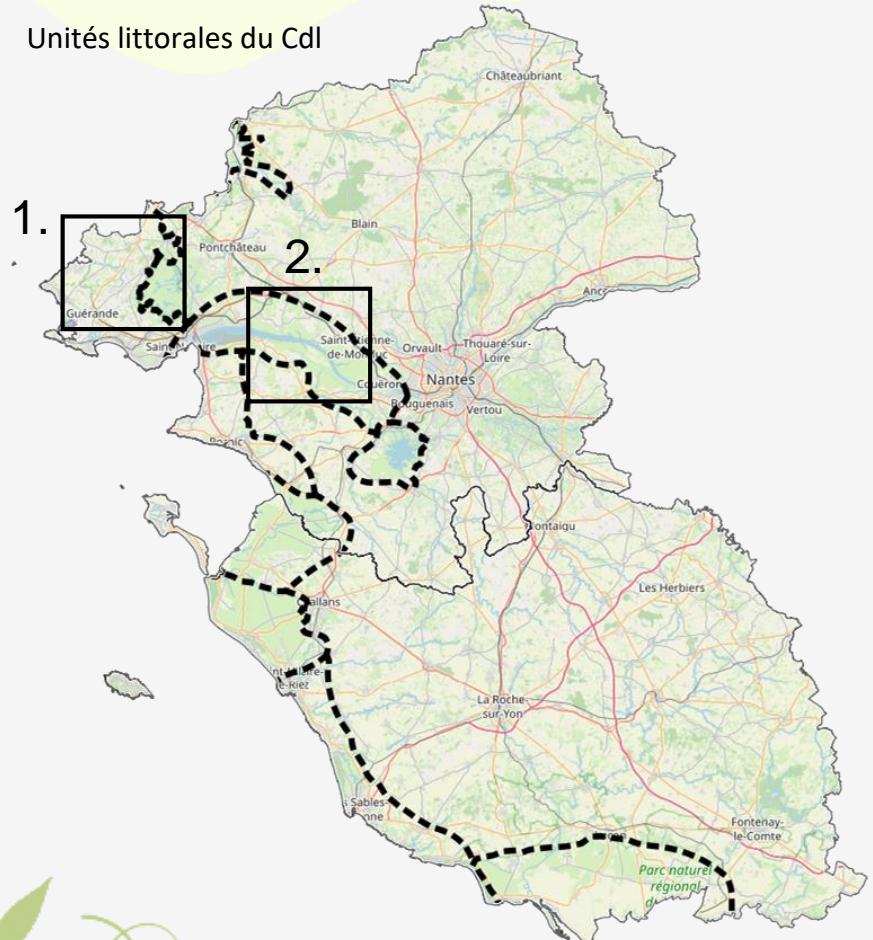
- Région (via convention CDL)
- Agence de l'eau
- DREAL
- Fonds vert



Une complémentarité entre Conservatoires

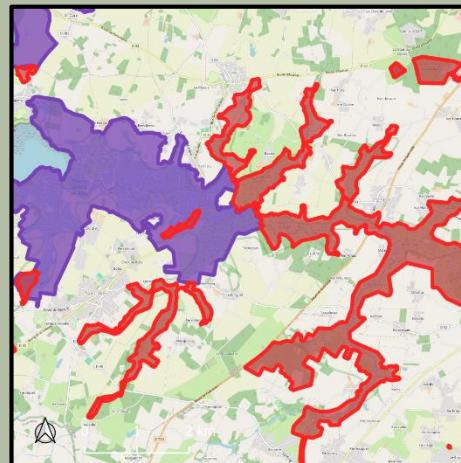


Unités littorales du CdL

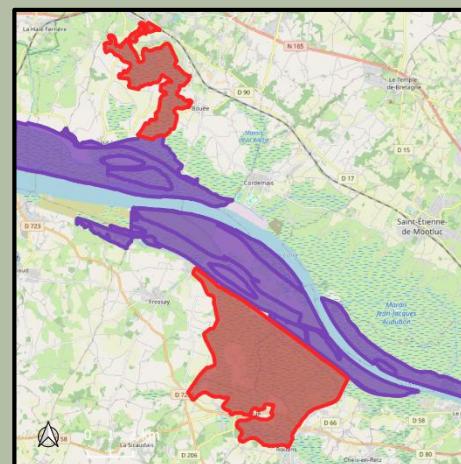


- Mise en commun des opportunités et stratégies foncières

1.



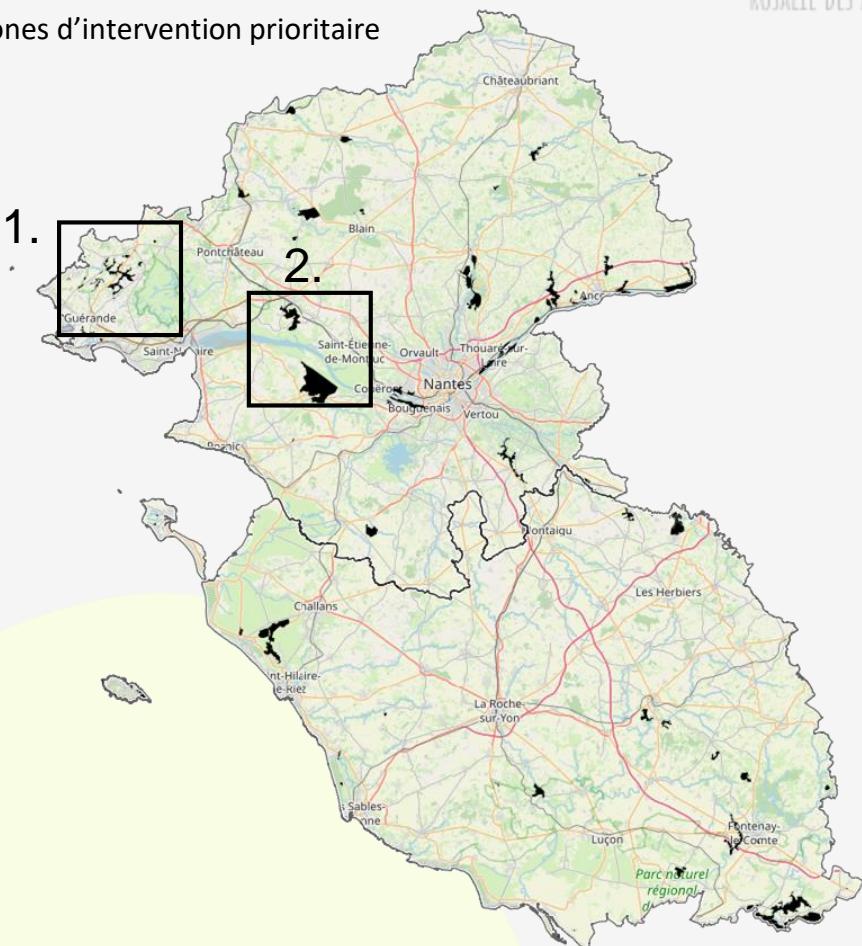
2.



CDL CE



Zones d'intervention prioritaire



ROSALIE DES ALPES



La cellule foncière littoral et zones humides

Les outils pour l'animation foncière



Acquisition

- Par voie amiable
- Par préemption
- Par expropriation
- Par affectation ou attribution

- Echange entre le réseau foncier du Cdl et le réseau des CEN
- Mise en commun des connaissances sur le foncier



Acquisition

- Par voie amiable
- Par la SAFER lors d'une préemption ou d'une mise en concurrence ,

Maîtrise d'usage

- Par contractualisation : obligations réelles environnementales, baux, convention de gestion

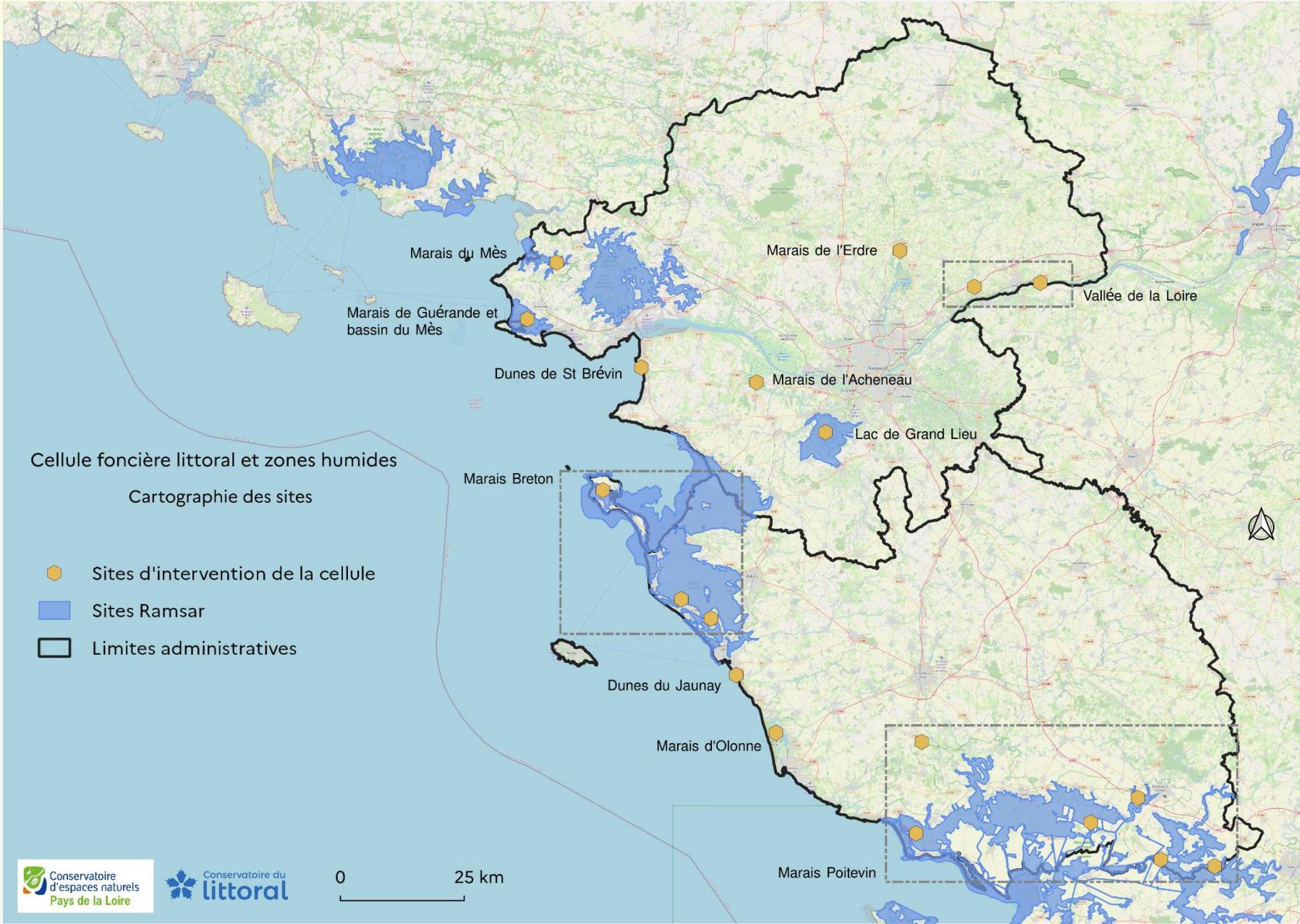
Nouvel outil foncier au niveau national:
Fondation espaces naturels de France



FEUILLE DE FRÊNE



Sites de la cellule foncière





Zoom sur des sites et des partenariats



Site 1 : Marais Poitevin (85)

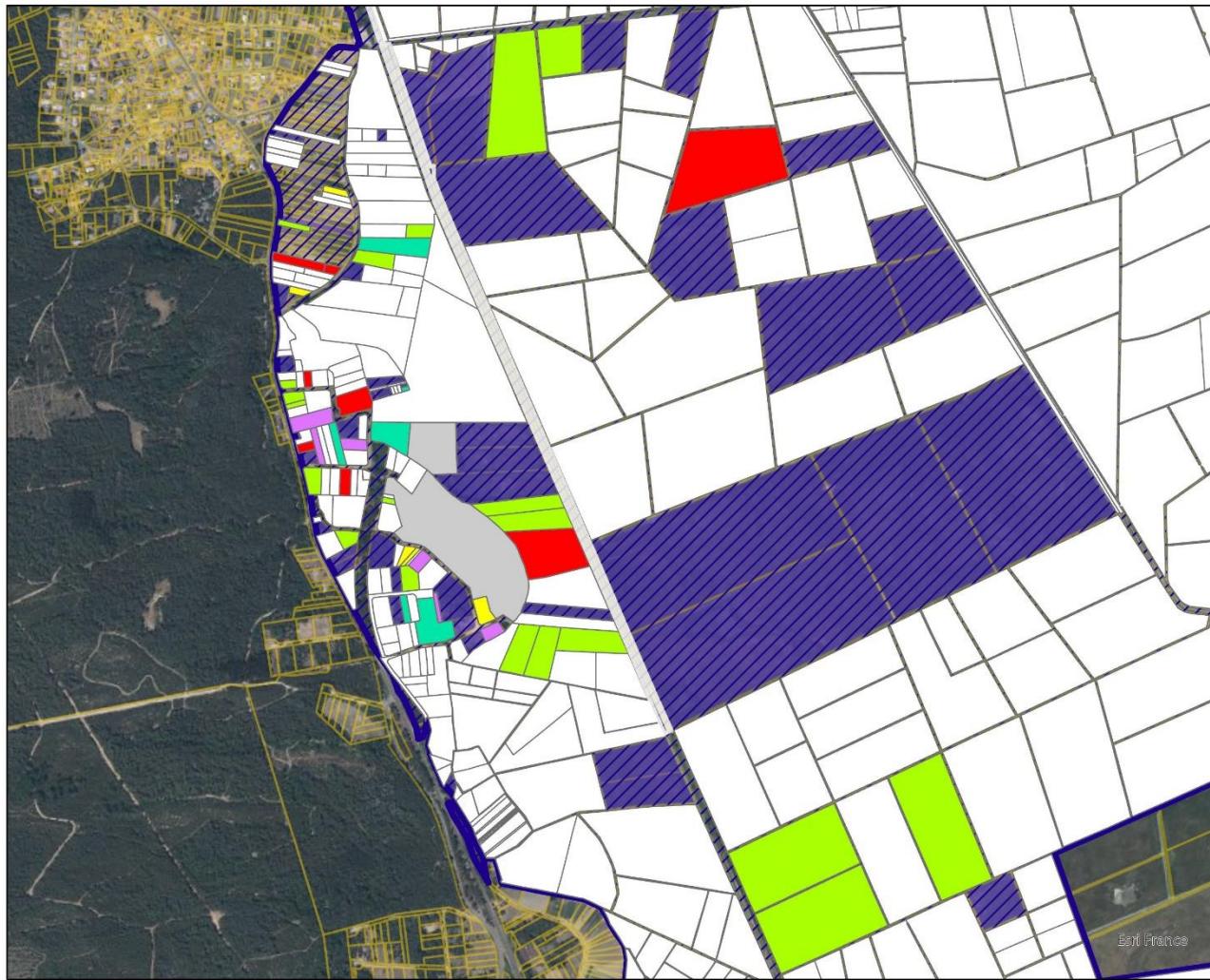
Site 2 : Marais du Mazeau (85)

Site 3 : Saint-Brévin (44)

Site 4 : Sables-d'Olonne (85)



Site 1 : Marais Poitevin (85)



Marais Poitevin

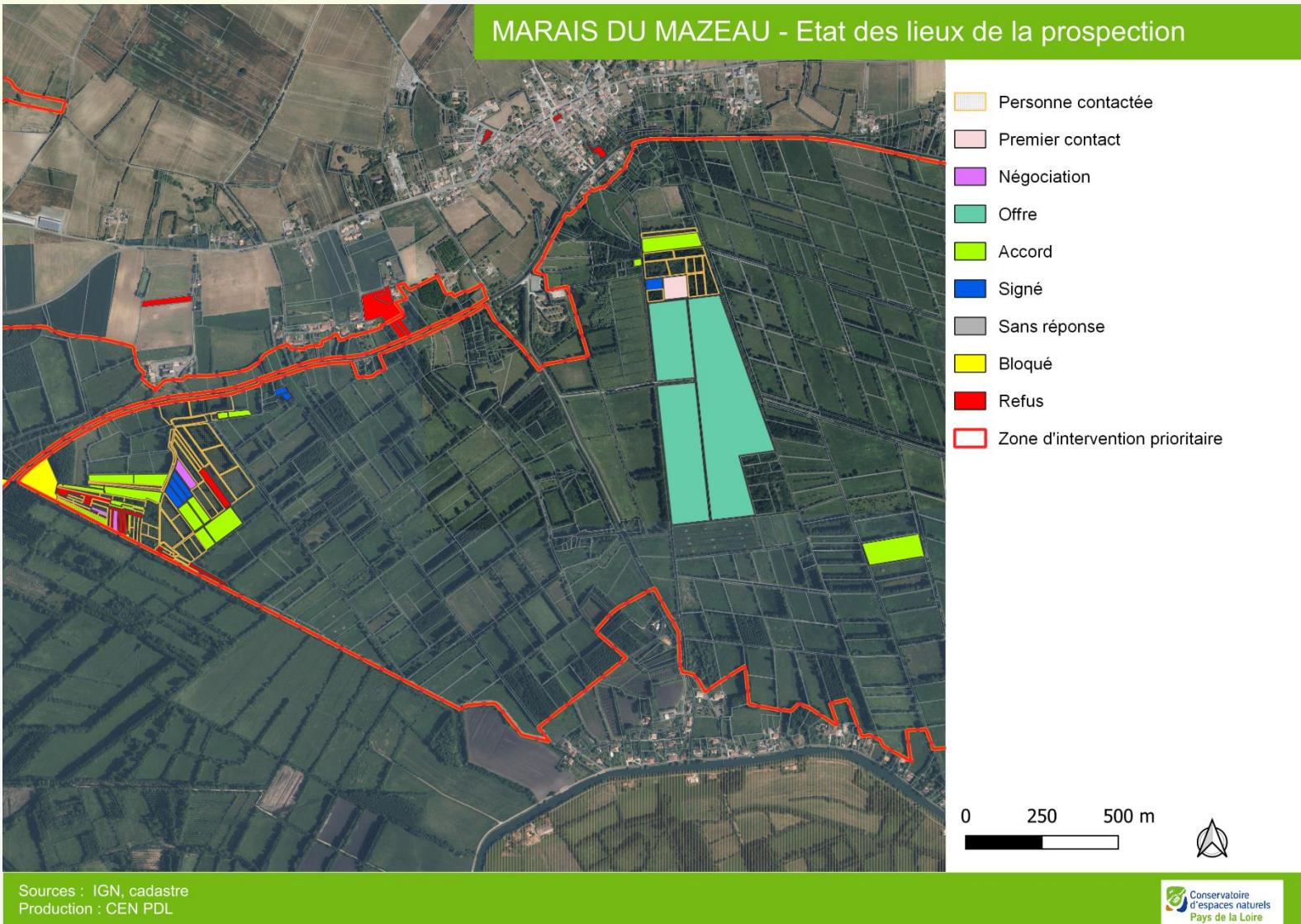


- ❖ Marais Poitevin
 - 90 propriétaires contactés
 - 9ha 95a 89ca acquis
 - 26ha 74a 52ca en cours d'acquisition



FEUILLE DE FRÈNE

Site 2 : Marais du Mazeau (85)



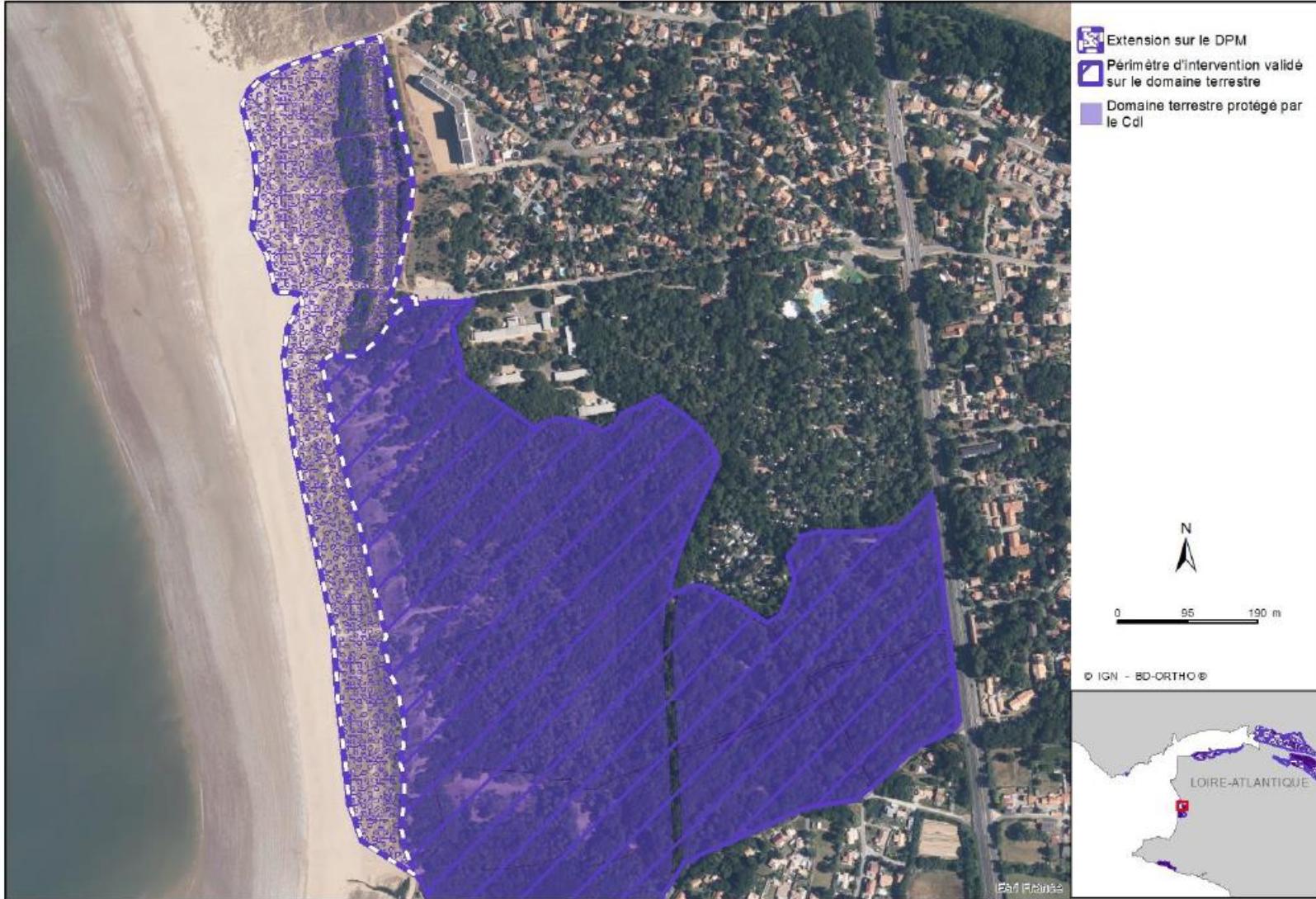
❖ Marais du Mazeau

- 85 propriétaires contactés
- 1ha 10a 00ca acquis
- 24ha 98a 13ca en cours d'acquisition



Site 3 : Saint-Brévin (44)

LA PIERRE ATTELEE - extension DPM - commune de Saint-Brévin-les-Pins



❖ Dune de Saint-Brévin – Justine Célis

- Surface en cours d'affectation : 12ha



Site 4 : Sables-d'Olonne (85)



- 6 hectares en cours d'acquisition sur le marais
- Mise en place de piézomètres permanents pour l'étude de la tourbière (PRAT)
- Gestion du site par le CEN en convention avec le CDL

FEUILLE DE FRÈNE



Conservatoire d'espaces naturels
Plan de piézométrie/limnimétrie prévisionnel



Bilan de la cellule

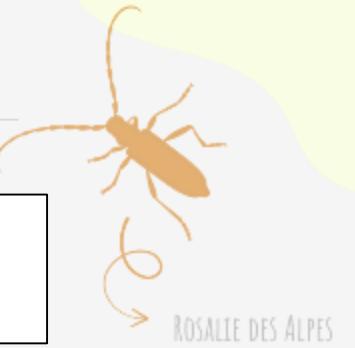


FEUILLE DE FRÊNE



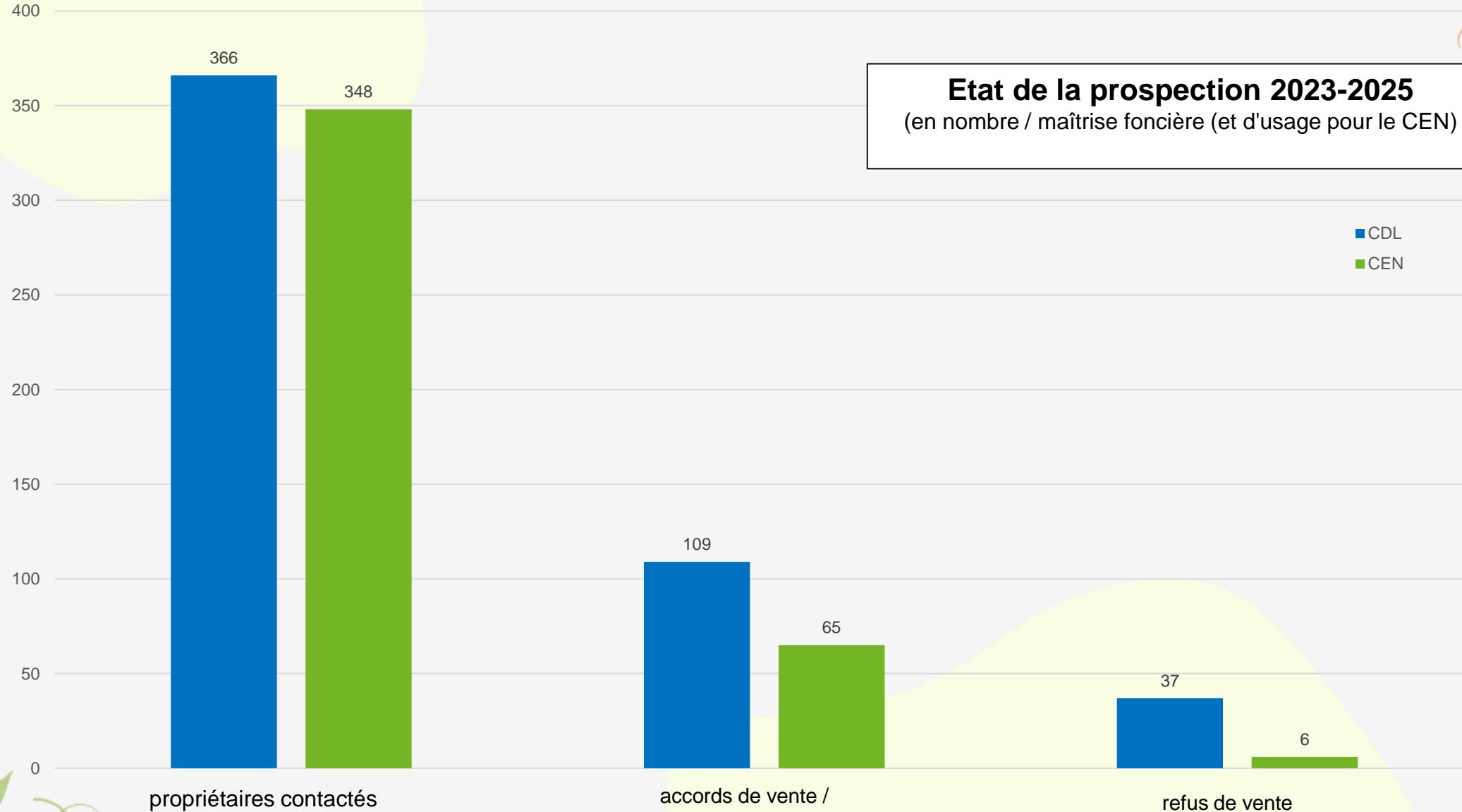
ROSALIE DES ALPES

Chiffres clés de la cellule

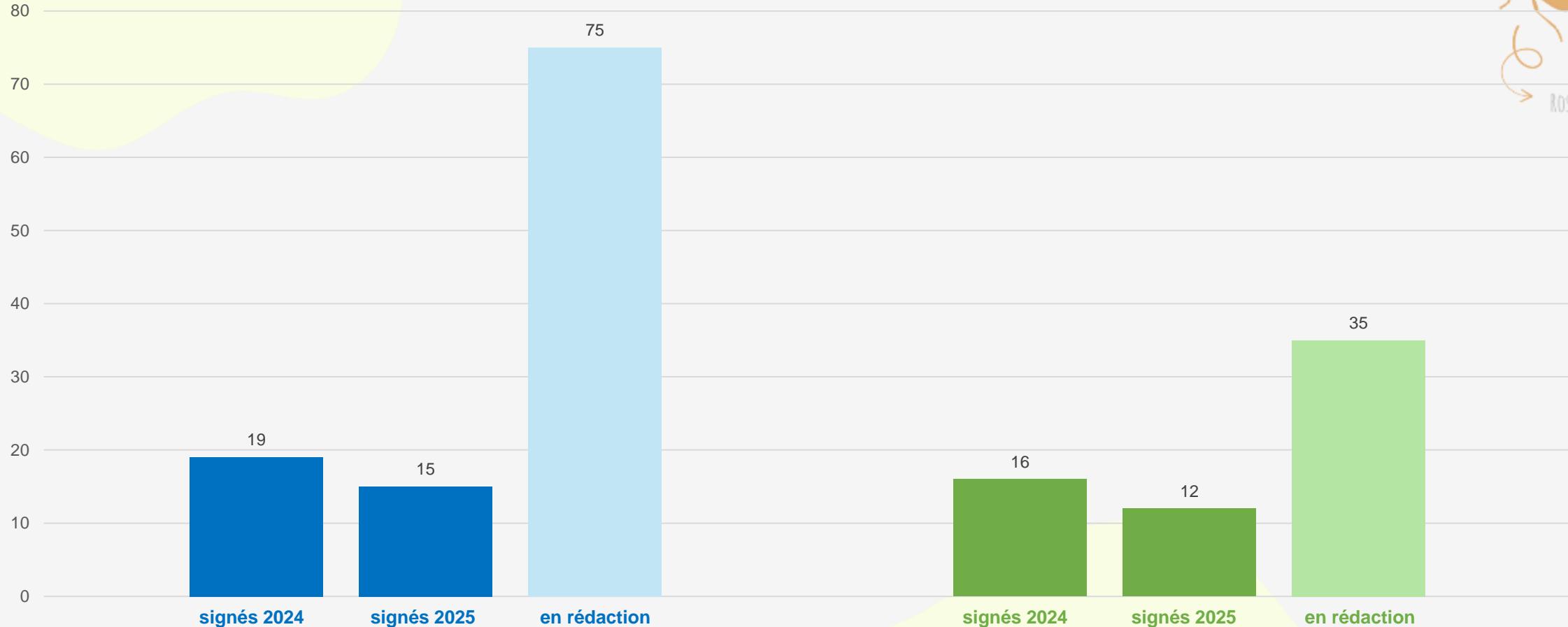
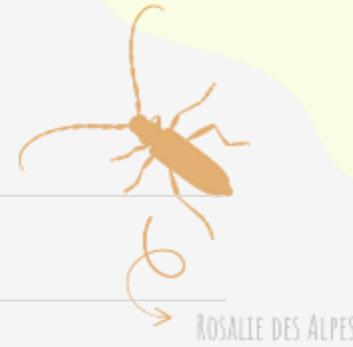


Etat de la prospection 2023-2025

(en nombre / maîtrise foncière (et d'usage pour le CEN)



Chiffres clés de la cellule



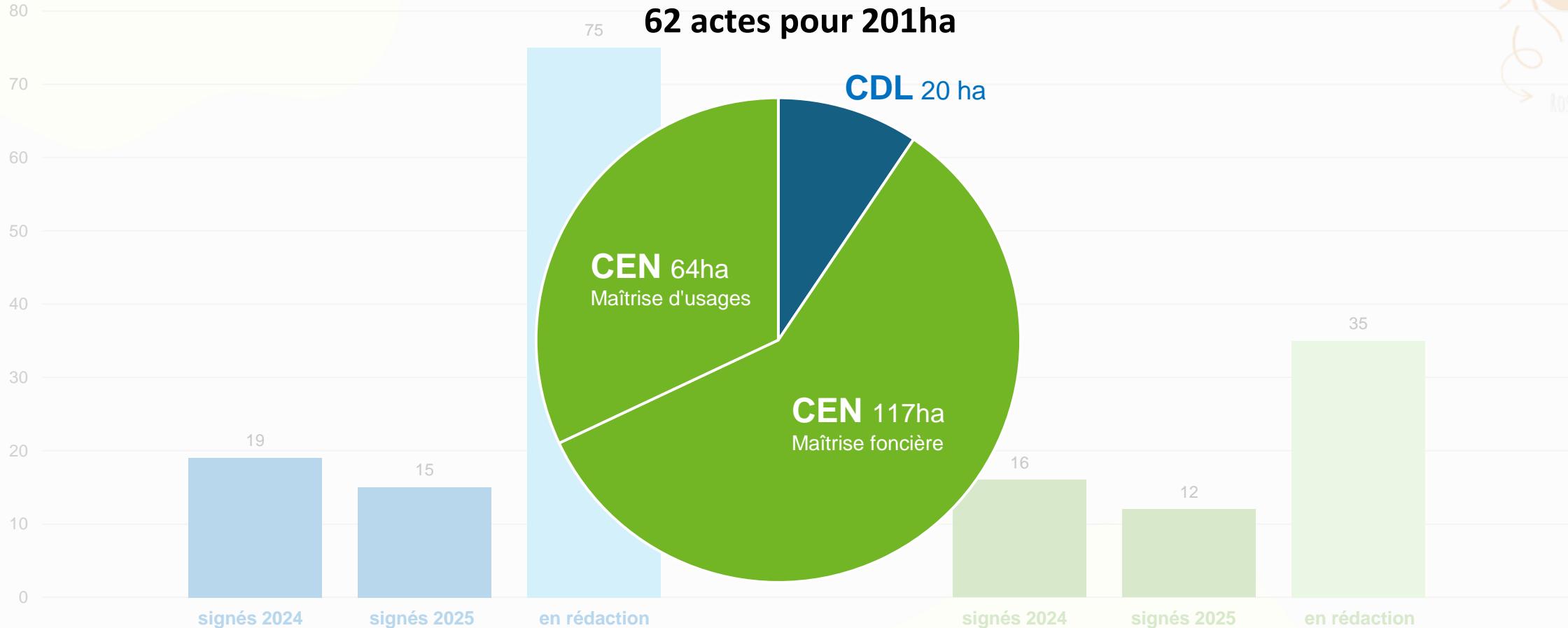
Bilan des actes pour le CDL

Bilan des actes pour le CEN



Chiffres clés de la cellule

Total signé au 14 octobre 2025 :
62 actes pour 201ha

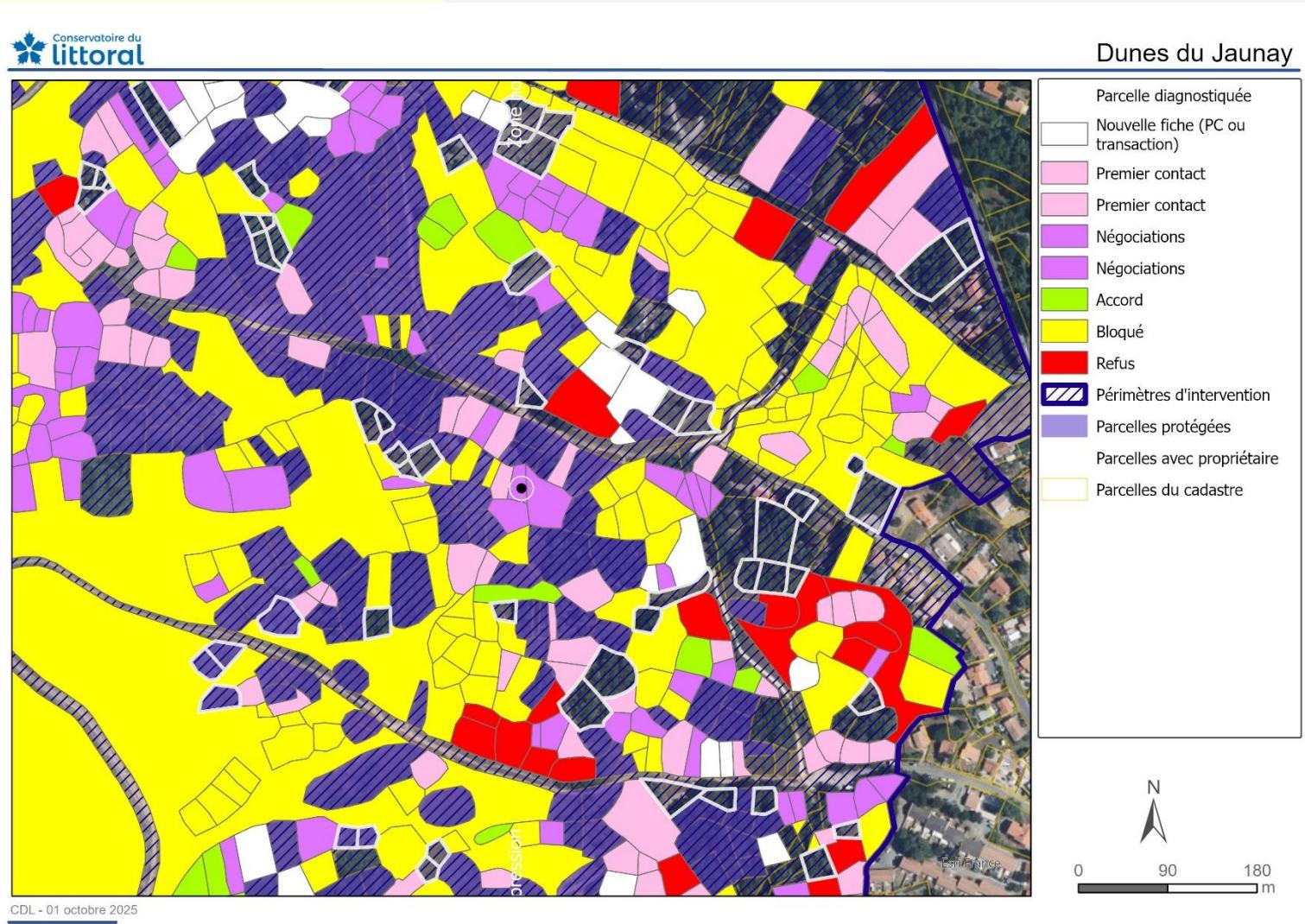


Bilan des actes pour le CDL

Bilan des actes pour le CEN

Chiffres clés de la cellule

Des sites avec un fort morcellement parcellaire



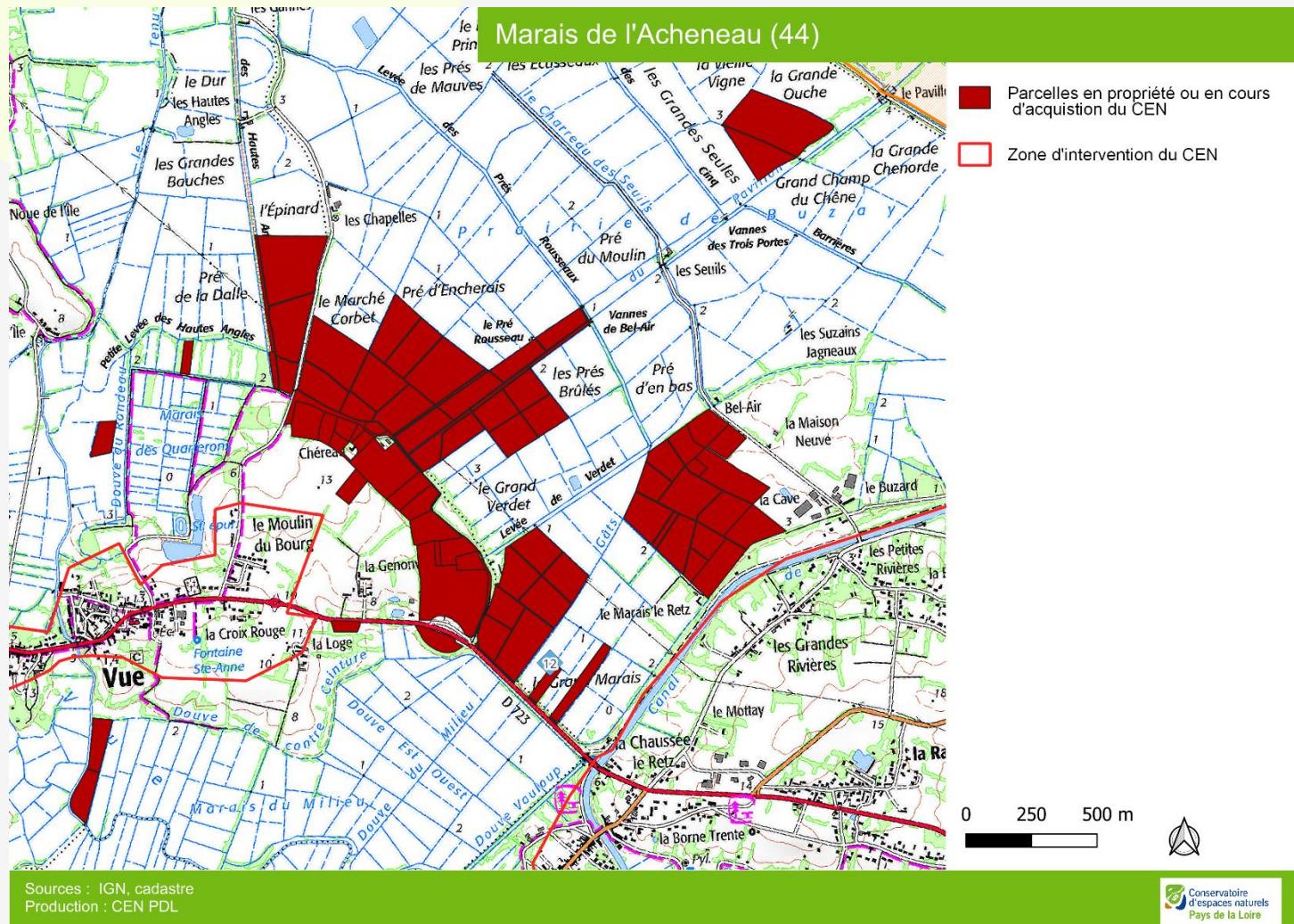
❖ Dunes du Jaunay et de la Sauzaie

Un total de 2490 parcelles



Chiffres clés de la cellule

Des opportunités foncières pour le Conservatoire d'espaces naturels



❖ Marais de l'Acheneau – Justine Célis

- 47 hectares en cours d'acquisition

Perspectives d'actions



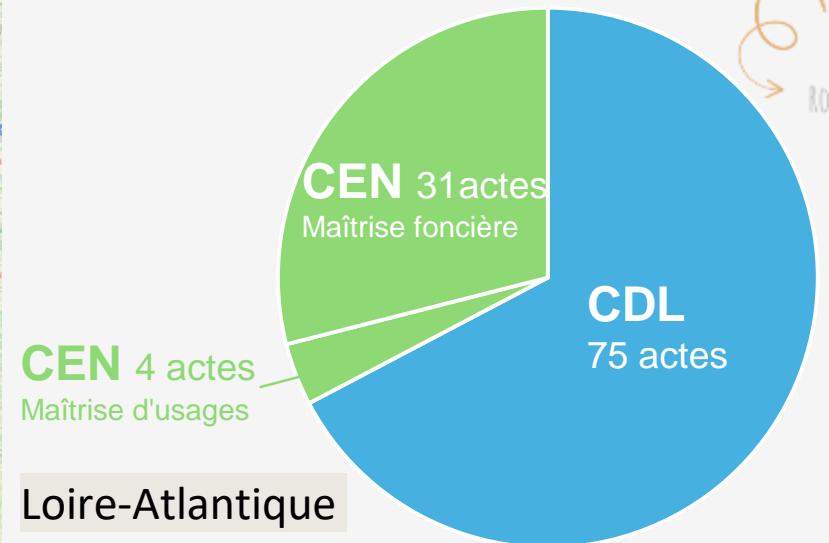
FEUILLE DE FRÈNE

Perspectives 2026 de l'action foncière



FEUILLE DE FRÈNE

Total des actes en cours de rédaction
107 actes pour 237ha



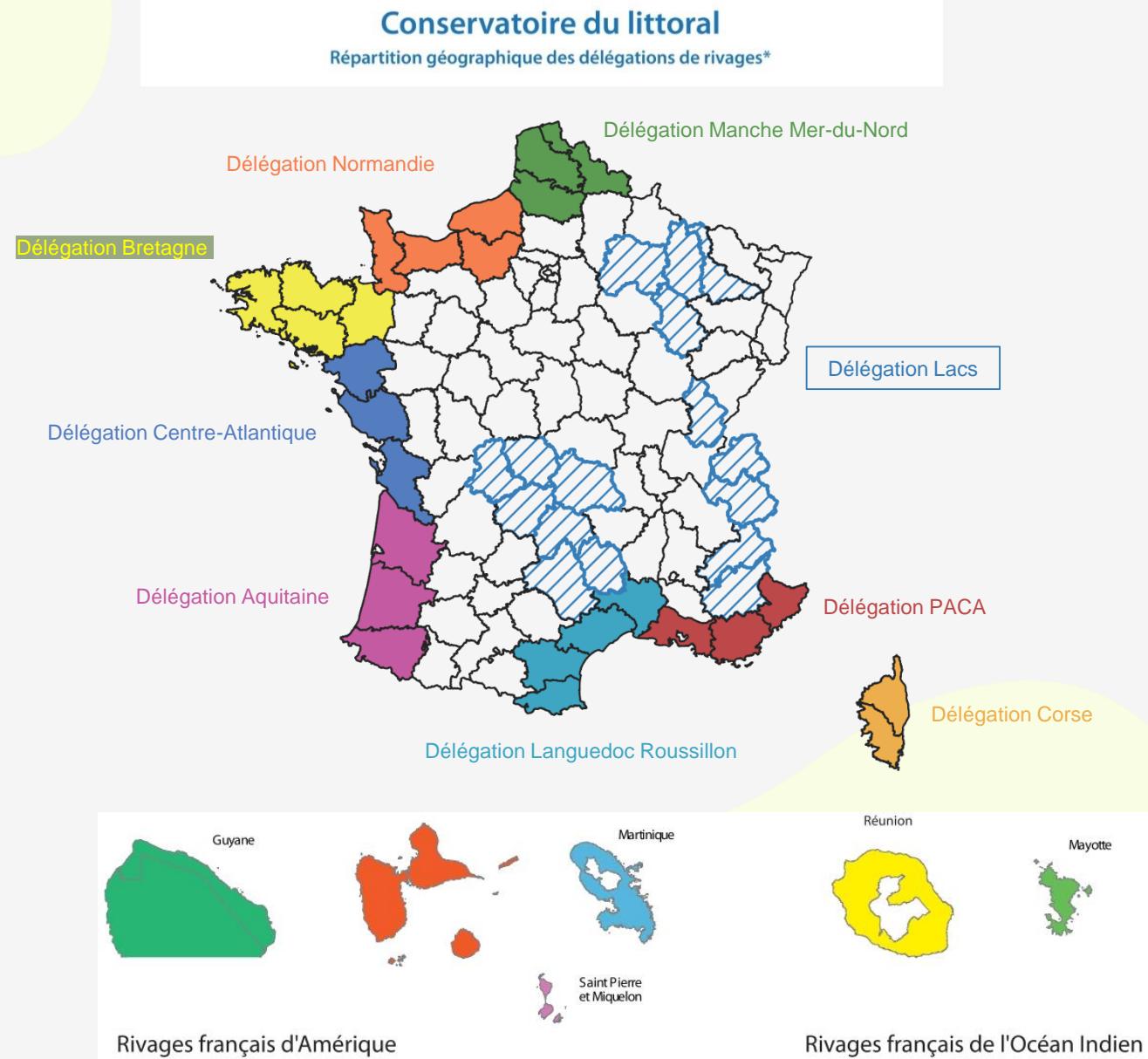
Loire-Atlantique

- Animations foncières :
 - les rives du lac de Grandlieu
 - Marais de Pont Mahé
 - Estuaire de la Loire
- Transfert de conventions en ORE sur les marais salants du Mès et de Guérande
- Animation foncière sur le site Marais de l'Erdre

Vendée

- Animation foncière sur Noirmoutier-en-l'Île (CDL)
- Animation foncière sur le marais du Mazeau (CEN)

Perspectives pour ce type de partenariat ?



La cellule foncière littoral et zones humides

Merci





ATELIER N°
9

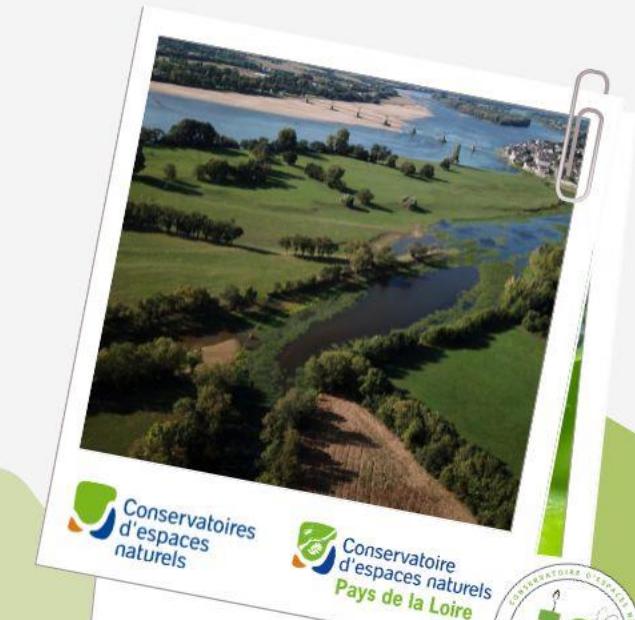
25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025



Des partenaires pour maîtriser le foncier

27 novembre 2025



La complémentarité au service de la préservation du foncier agricole



PASSEURS
de **TERRES**®



Finalités et stratégies d'action

Modalités d'actions

Déclinaisons de l'action en région et Outils

Applications sur un territoire



Finalités et stratégies d'action

- Une association « Loi 1901 » créée le 17 décembre 2014 et rassemblant :



des collectivités territoriales



des associations



des organismes qualifiés



des particuliers



des acteurs économiques



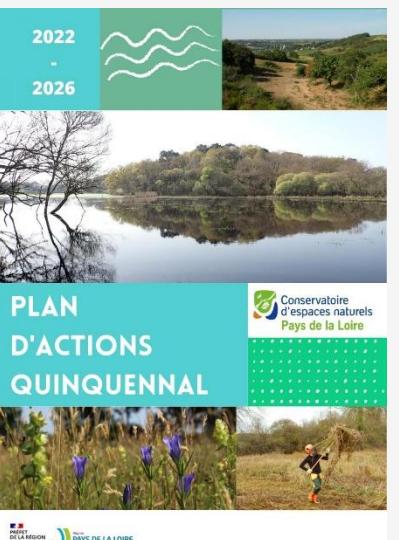
une équipe de 30 salariés



un Conseil d'administration



un Conseil scientifique

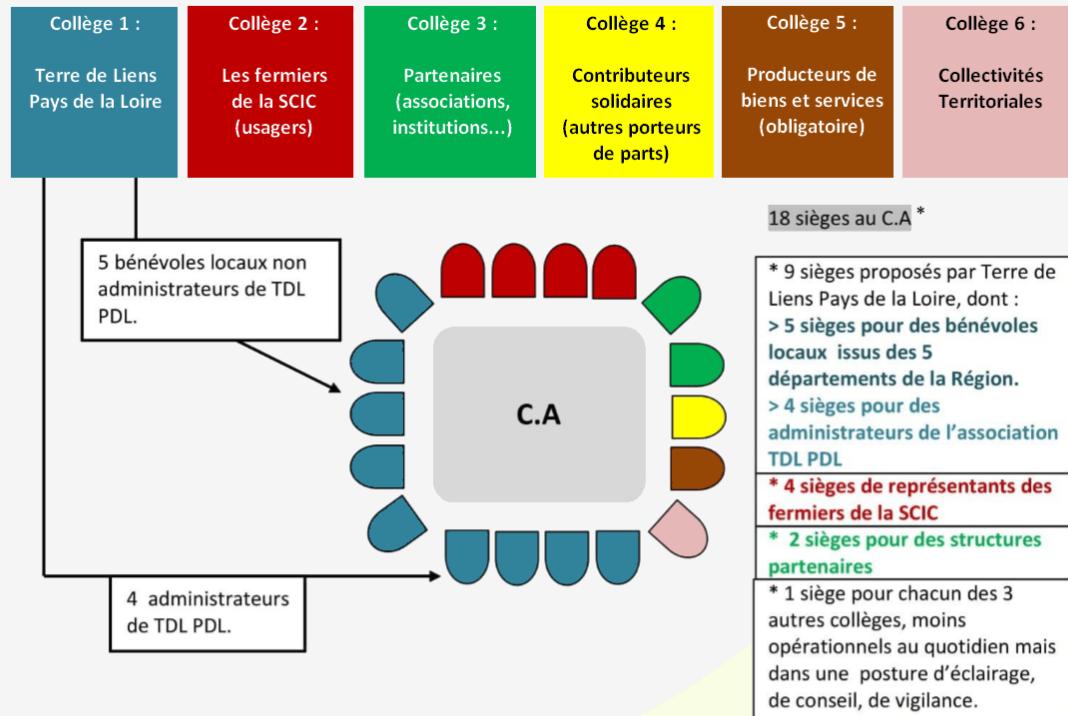


Action 1 : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie foncière en mobilisant l'ensemble des outils de la maîtrise foncière et d'usage

Action 15 : Déployer les outils de contractualisation et l'expertise sur les espaces agricoles et forestiers à enjeux pour la Biodiversité

Action 16 : Valoriser et soutenir les systèmes d'exploitation

- Une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) créée le 5 juillet 2018 et régie par une Assemblée générale (ensemble des coopérateurs) et un conseil coopératif :



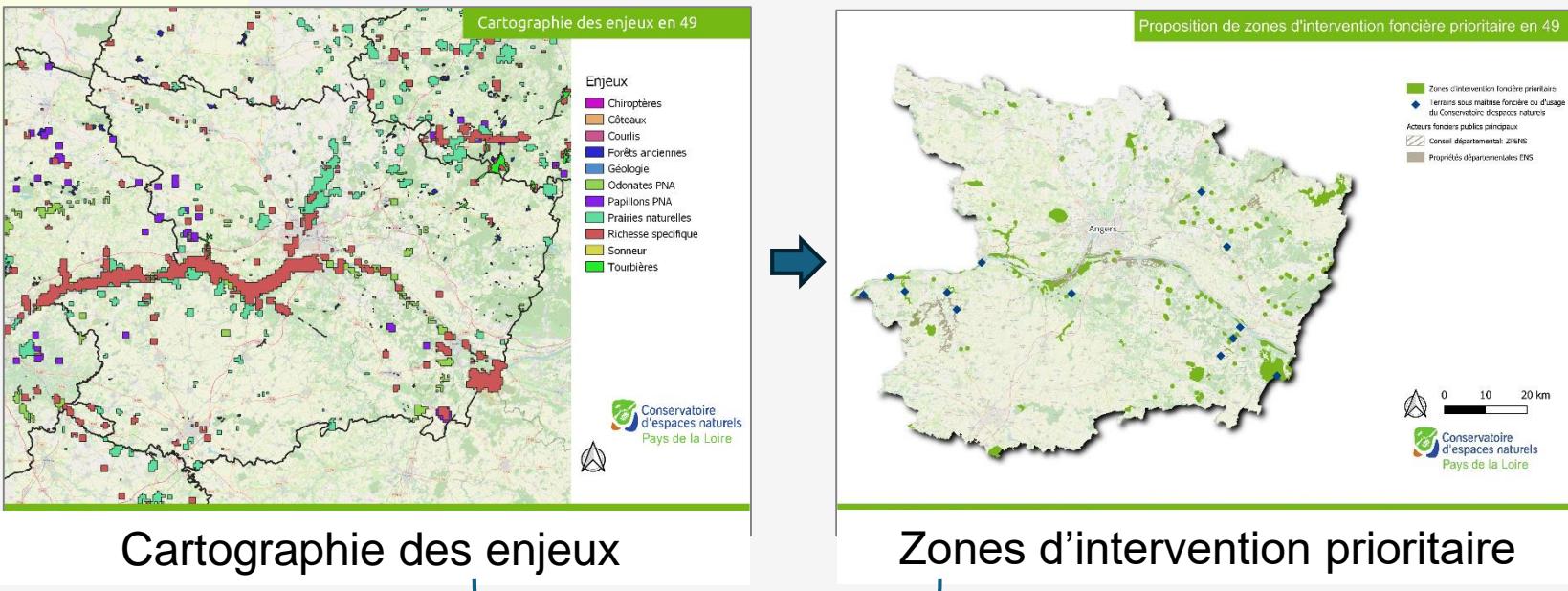
Objectifs généraux: Acquisition de fermes pour installer en Bio et préserver des terres agricoles et nourricières

Modalités d'actions

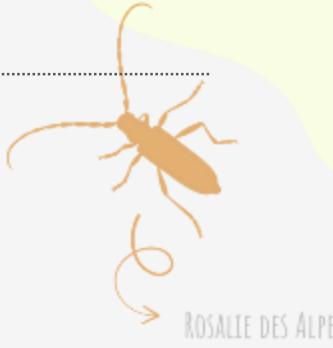


Stratégie foncière

Modalités d'actions

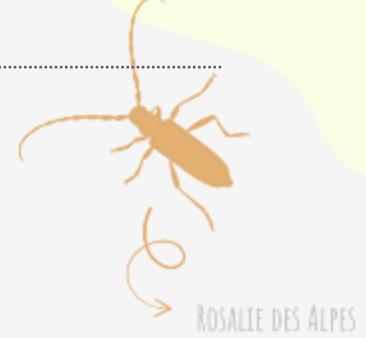


et outils d'animation foncière (maîtrise foncière, ORE, conventionnement, ...)





Des partenariats : safr, collectivités, Départements, établissements publics, structures naturalistes, ...



Modalités d'actions



Financement essentiellement public (Fond vert, Agence de l'eau, ...), mécénat & Financement participatif (en marge)



Mobilisation rapide possible



FEUILLE DE FRÊNE

Vie d'un site « CEN » = diagnostics, plan de gestion, déclinaison du plan d'actions, ...



Contractualisation avec exploitant (BRE, prêt à usage, ...) Accompagnement sur pratiques (agro)-écologiques



Étude de dossiers **au cas par cas**



Mobilisation plus « lente » mais en évolution...

Modalités d'actions



Des liens (Terre de Liens, LPO, GABB, CIVAM, citoyens)



Financement citoyen par souscription de Parts Sociales

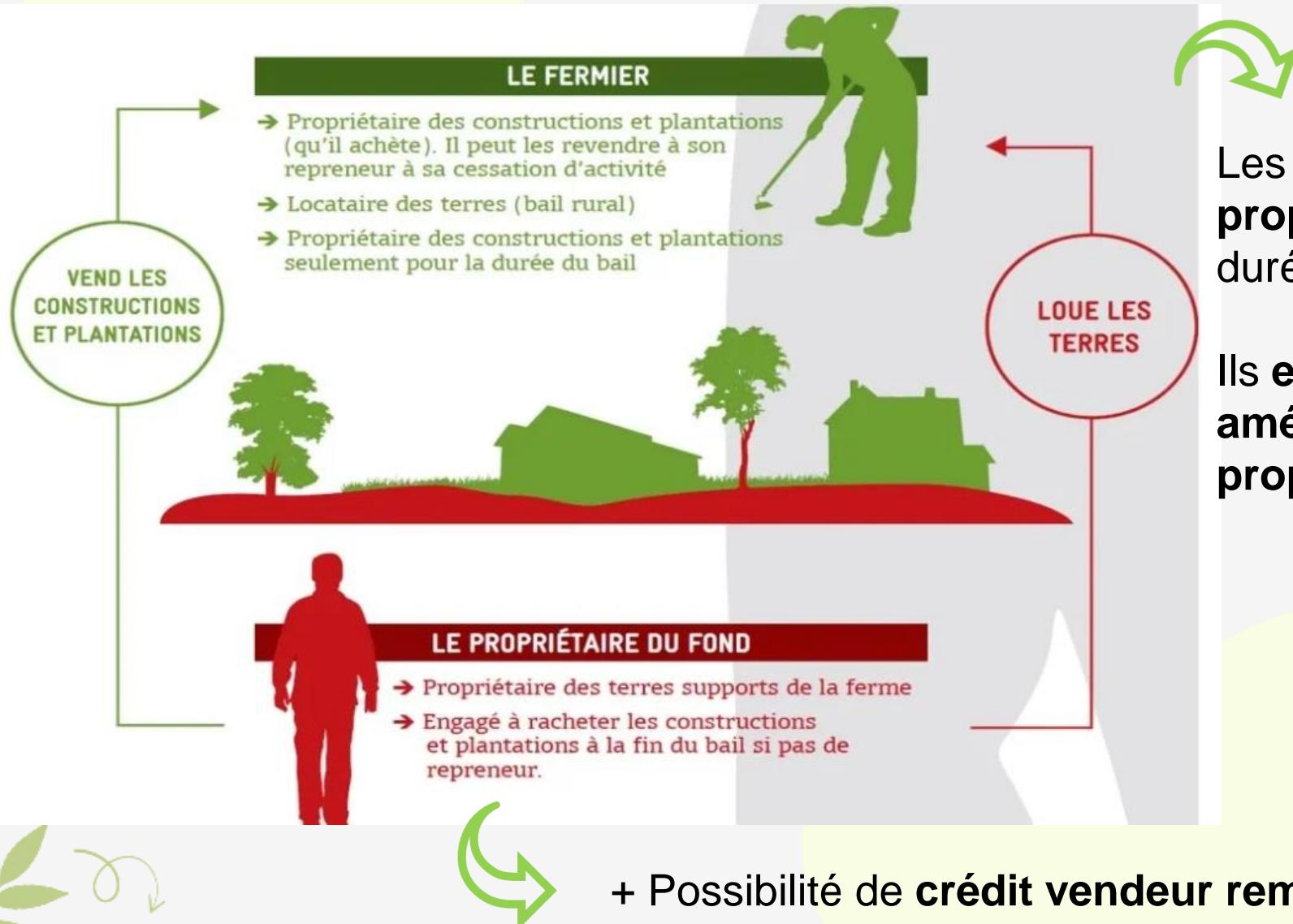


Accompagnement fermier(e)s (DPN, comité de suivi, ...)



Possibilité de faire un **bail à domaine congéable**

Focus bail à domaine congéable (inscrit dans le code rural)



Les fermier(e)s sont propriétaires pendant la durée du bail

Ils entretiennent et aménagent en propriétaires

Modalités d'actions

Déclinaisons de l'action en région et Outils



Maitrise foncière et d'usage

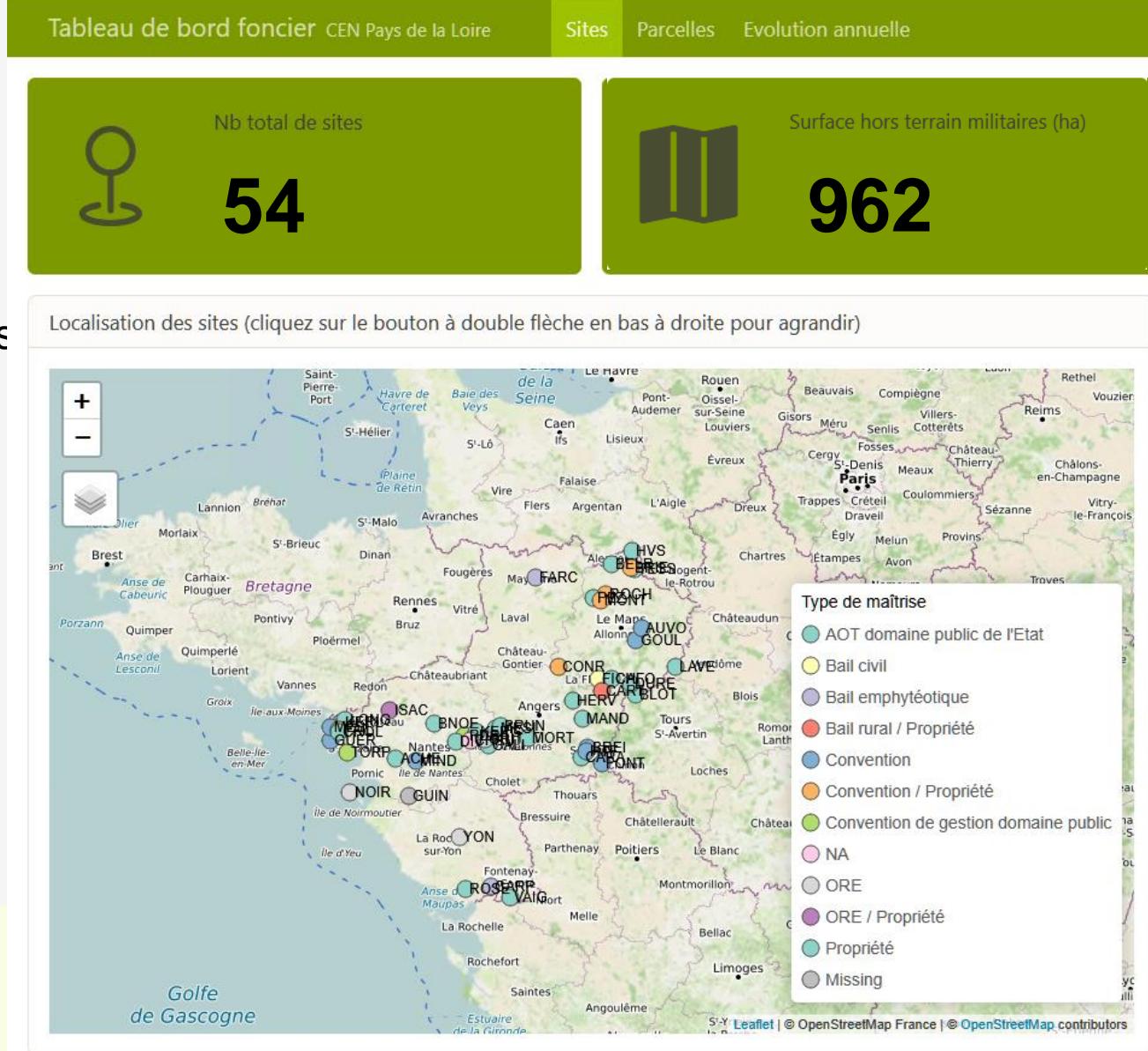
- 28 sites en propriété
- 6 ORE signées (et une dizaine en préparation)
- 20 aine de convention (CUT, AOT, sites militaires ...)
- 2 baux emphytéotiques

Déclinaisons de l'action en région et Outils

Et sur le foncier agricole ?

Environ la moitié des sites à dominante agricole (dont 5 Réserves naturelles régionales, 5 ORE)

Une vingtaine de contractualisation avec éleveurs / exploitants (prêts à usage, BRE) (bovin, ovin, Caprins, poules, alpaga, saunier, ...)



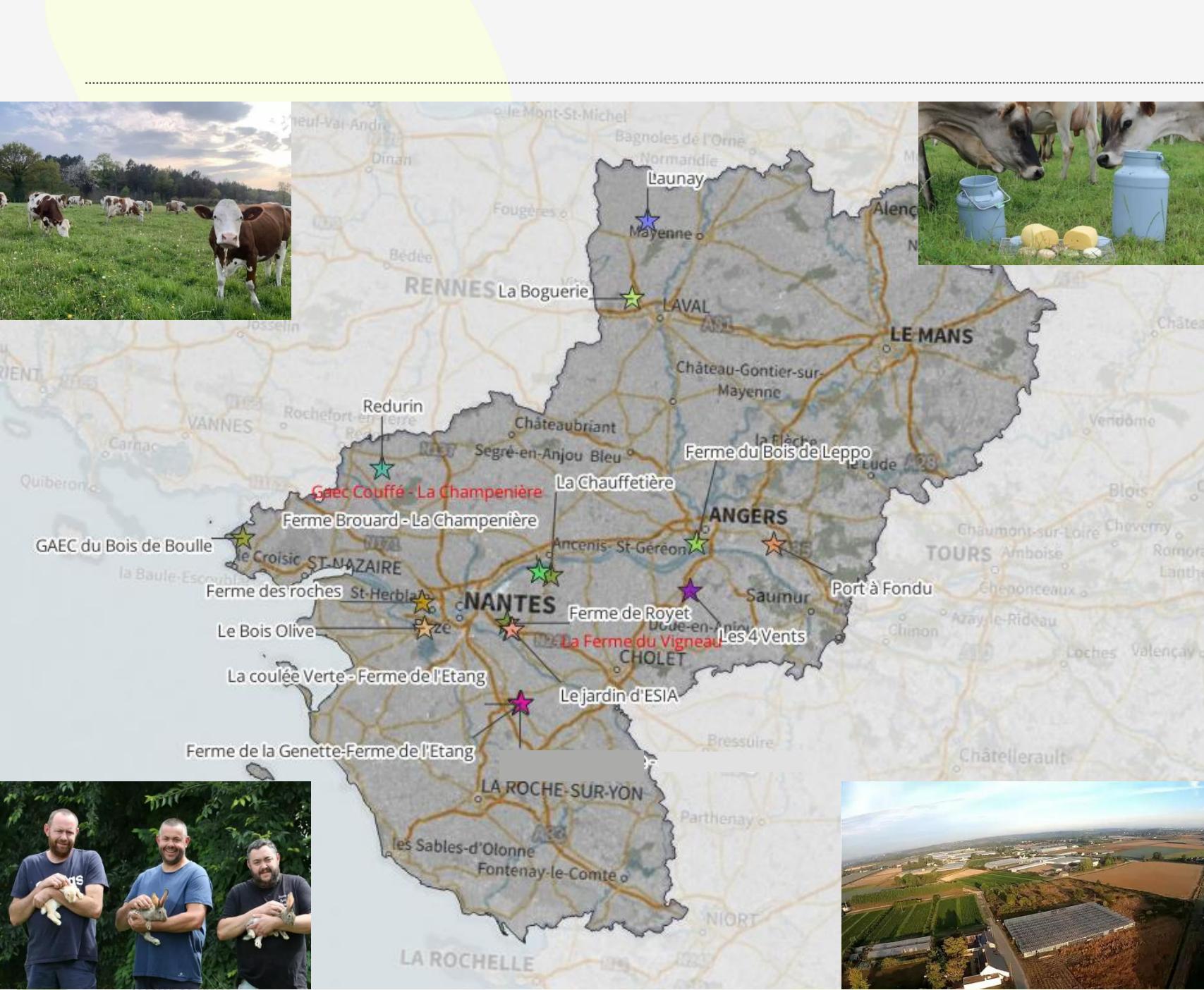


**14 projets
d'acquisitions**

18 exploitations

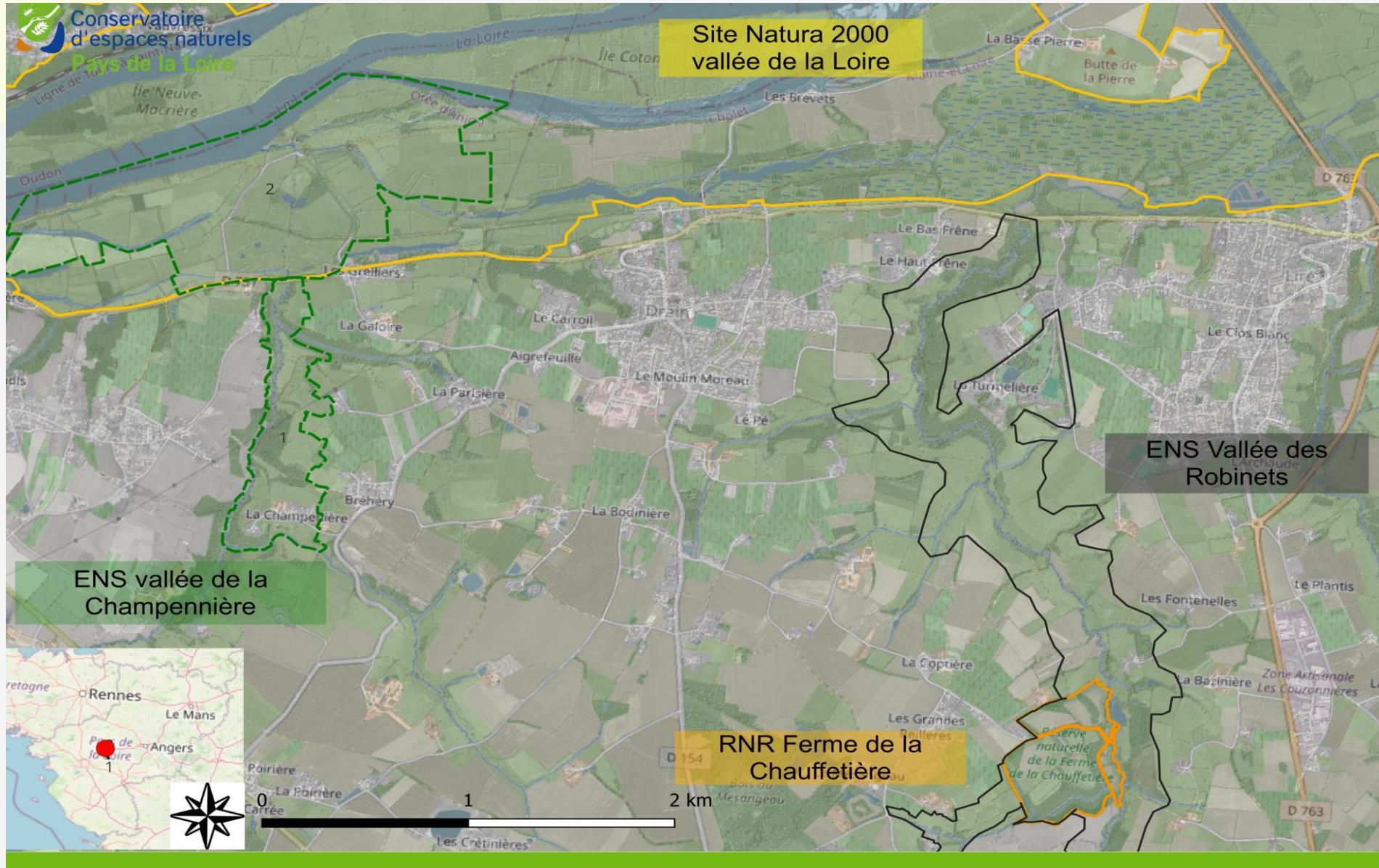
**Déclinaisons de
l'action en région
et Outils**

- maraîchage,
- ovin-bovin,
- viande,
- lait,
- plantes,
- ...



Applications sur un territoire

Et si l'union (du foncier) faisait la force ?



Applications sur un territoire



CEN : nommé gestionnaire de la RNR depuis fin 2022

Relabellisation (diag, pdg, csrpn, ...)

Leg de la propriété (30 ha) à la Fondation Espaces naturels de France

Installation de Solène Sacré en élevage ovin (17 ha de SAU)



Surface agricole faible =
Animation foncière / prise à bail / ..



Solène



Des moutons

Applications
sur un
territoire



FEUILLE DE FRÊNE



Depuis 2005 : 3 paysans engagés pour une agriculture biologique et environnementement (élevage moutons, porcs et vaches allaitantes, crêpes et galettes)

PdT : Acquisition d'une 60aine d'hectares à partir de 2022 pour conforter l'activité et transmissibilité de la ferme

Partenariat avec LPO pour plan de gestion ENS

Applications
sur un
territoire



PASSEURS
de TERRES®

Coopérative régionale
de l'ondrier agricole

La Champenière

Une ferme en commun,
des terres préservées

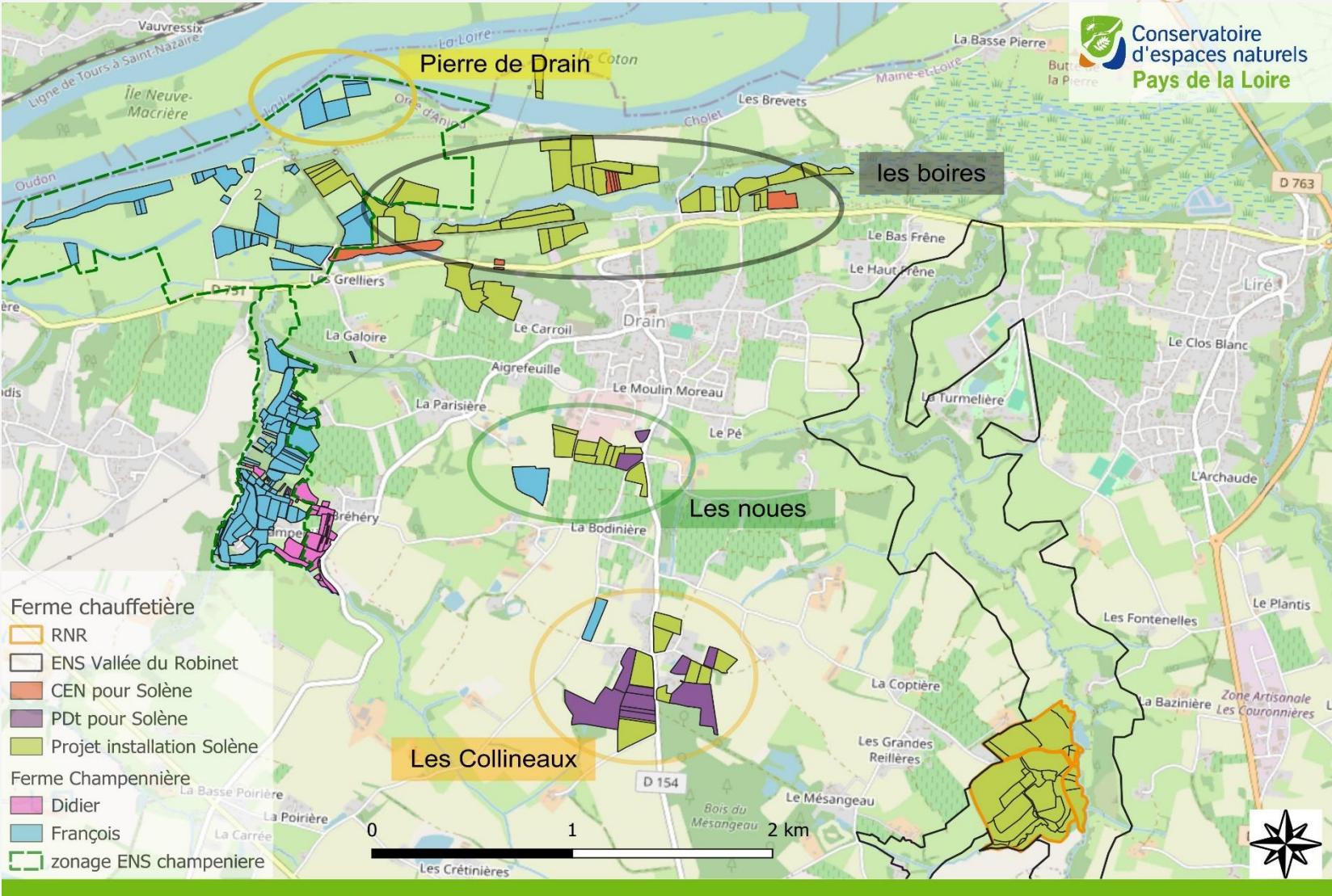
Vers l'achat
collectif
d'une ferme
emblématique
de notre
région

Comment développer, pérenniser, accompagner (économique et écologique) les deux fermes avec les outils complémentaires ?

Animation et acquisition
foncière pensée
collectivement

Liens entre plan de gestion
des deux sites (actions
communes sur territoire)

**Applications
sur un
territoire**

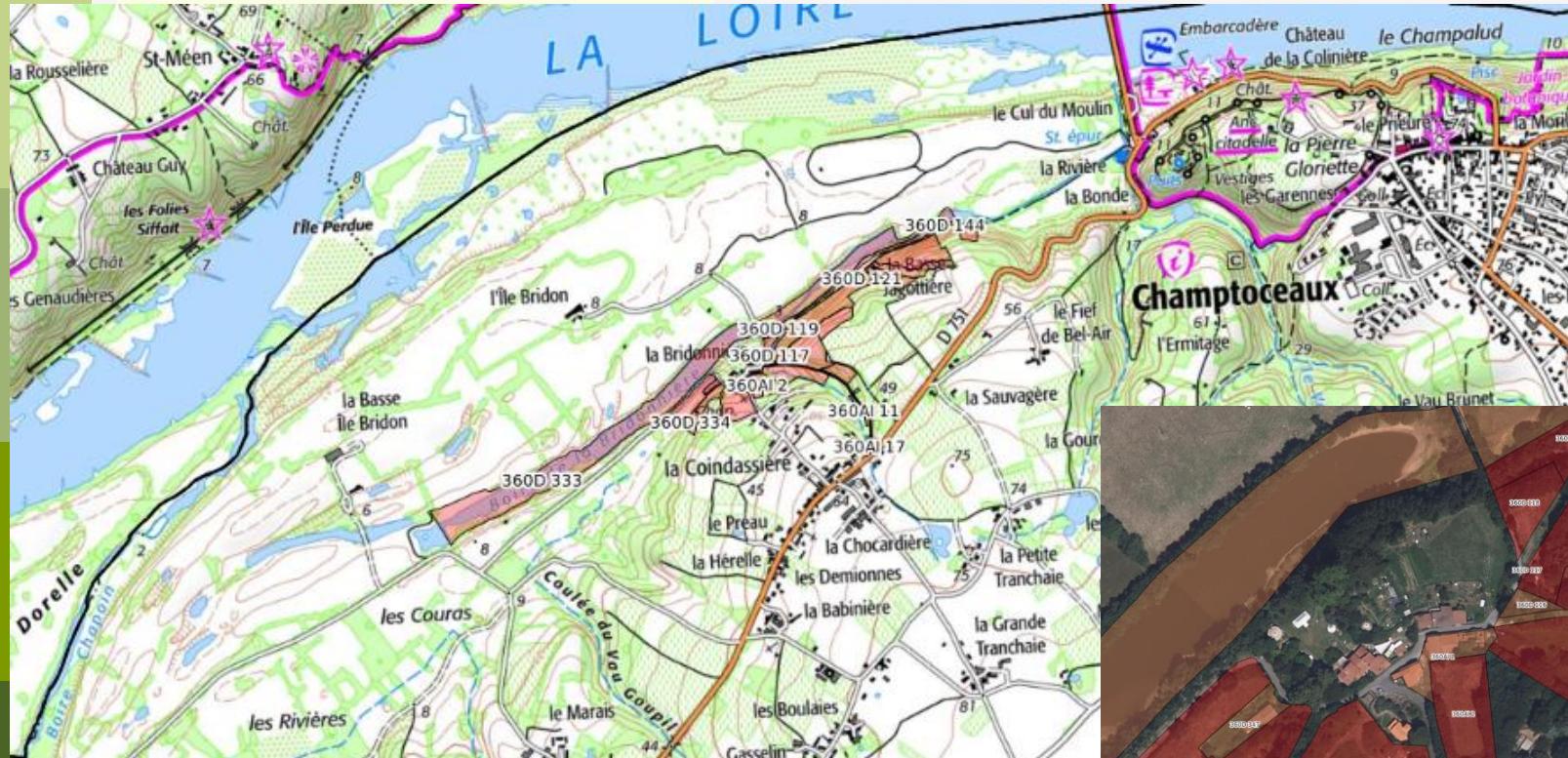


Un modèle d'intervention à deux structures à reproduire ?

Autres projets en cours



Cas de la ferme de la Boire de la Bridonnière



Sollicitation de la Safer
suite à la vente de terrain

Autres projets en cours



Cas de la ferme de la Boire de la Bridonnière



Sollicitation de la Safer suite à la vente de terrain

Contact avec Emilie (éleveuse caprin) avec projet d'installation (+ vivant sur place)

Préemption par Emilie et montage du projet entre CEN / PdT / Emilie

- Répartition
- Engagements réciproques

Autres projets
en cours

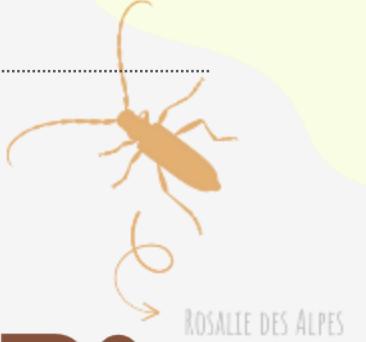


Conservatoire
d'espaces naturels
Pays de la Loire

&



PASSEURS
de TERRES®



POUR la PRESERVATION
des TERRES et de la NATURE



FEUILLE DE FRÊNE

Une coïncidence
cette anagramme ?!
😊



ATELIER N°
9

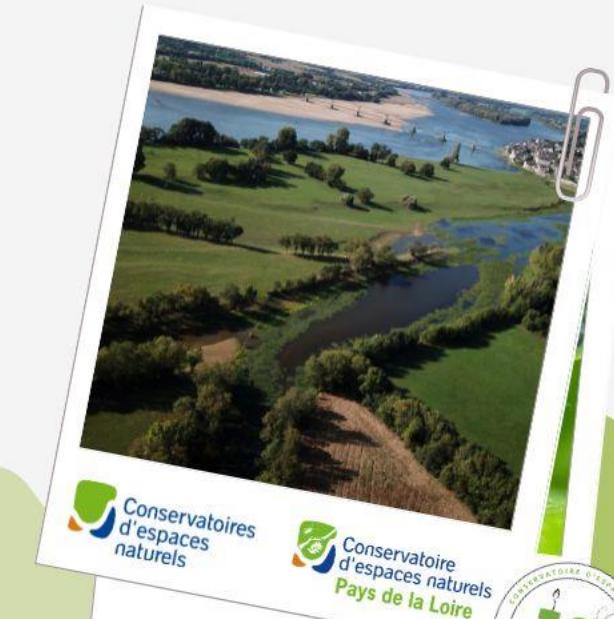
25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025



Quand les intérêts convergent :
des partenaires pour maîtriser le foncier

27 novembre 2025





Quand les intérêts convergent : des partenaires pour maîtriser le foncier

Laetitia FICHET - EDF – DIPDE (ingénierie du nucléaire)

25^{ème} Congrès des CEN - Angers

27 novembre 2025

Sommaire

1. Pourquoi EDF s'intéresse à la préservation / restauration des milieux?

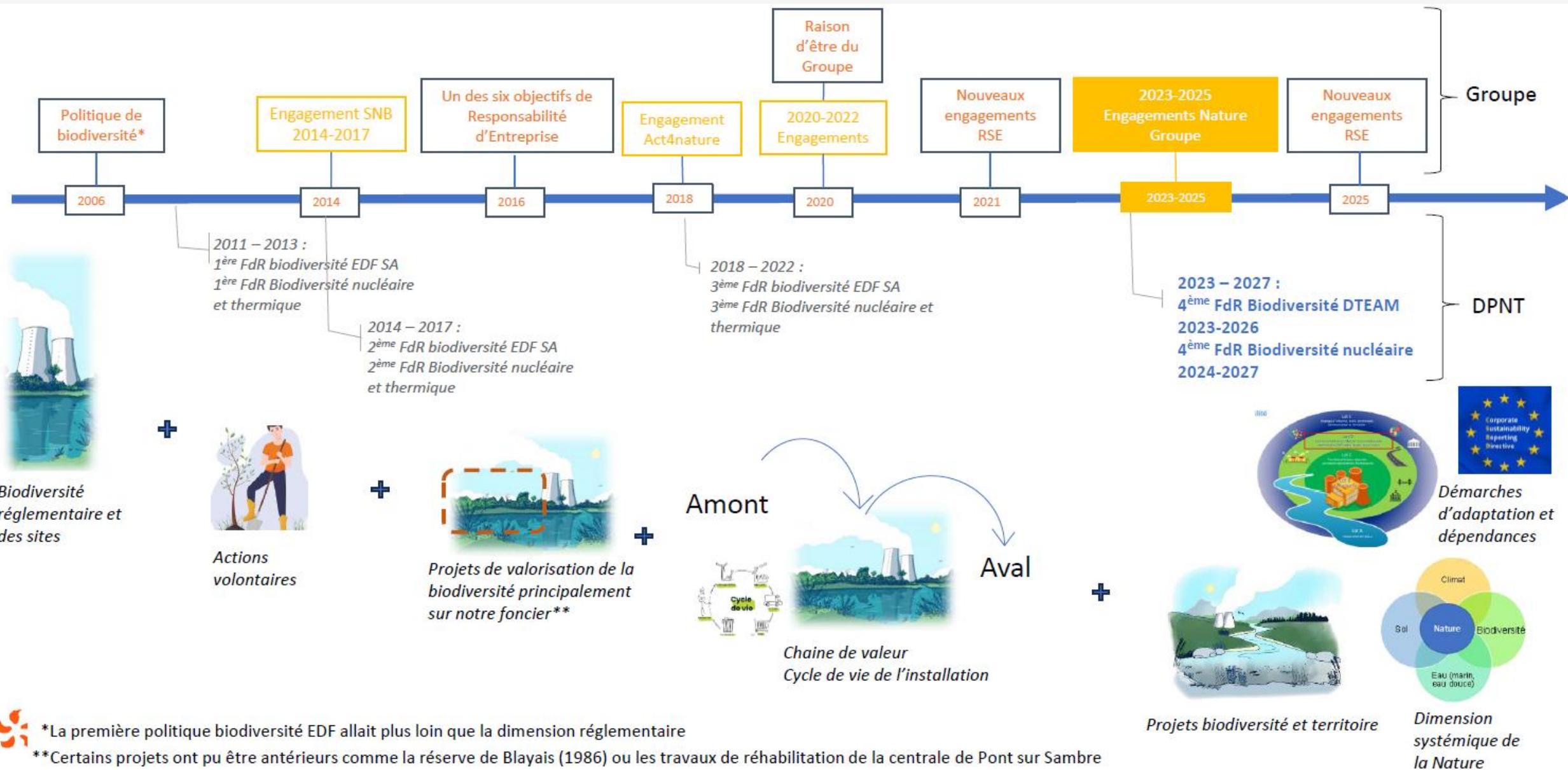
2. Illustration d'une action volontaire sur foncier EDF avec un CEN

3. Illustration d'une contribution d'EDF à une action portée par un CEN

POURQUOI EDF S'INTÉRESSE À LA PRÉSERVATION/RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS?



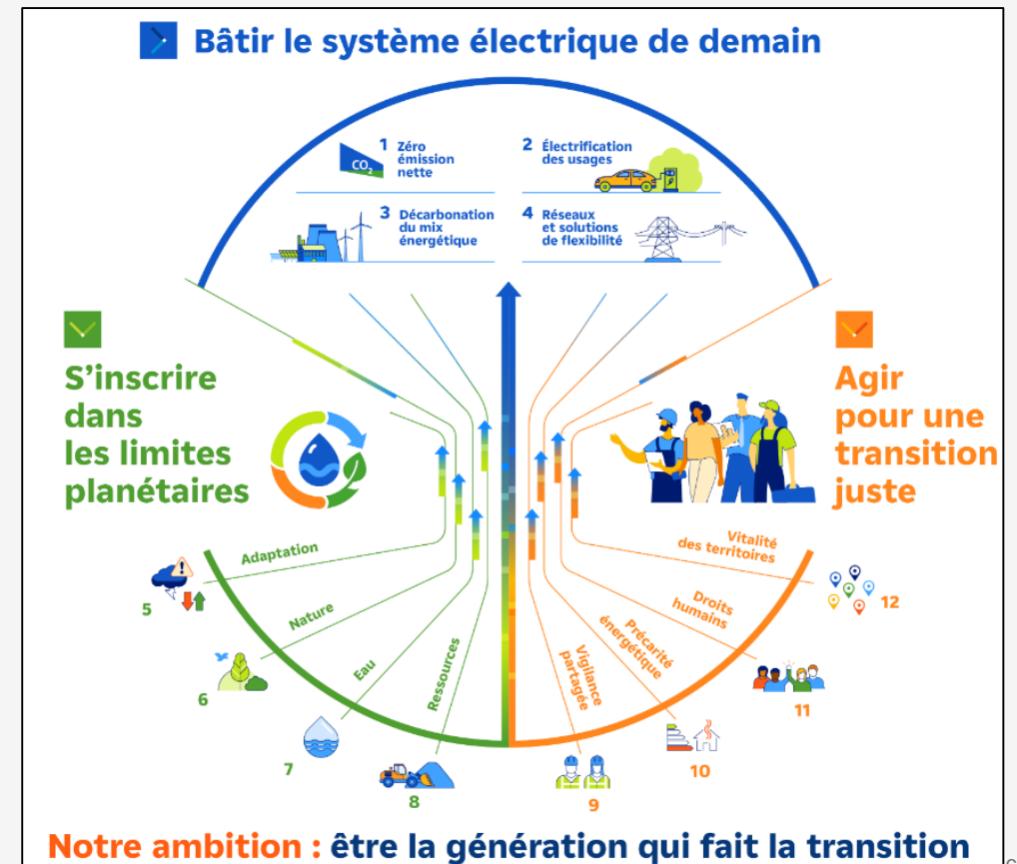
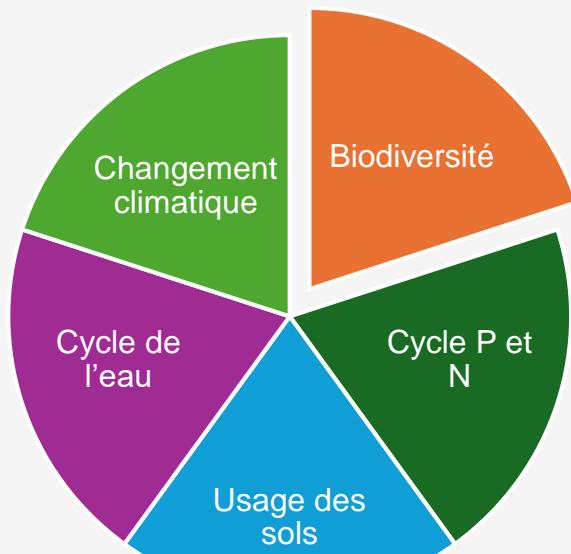
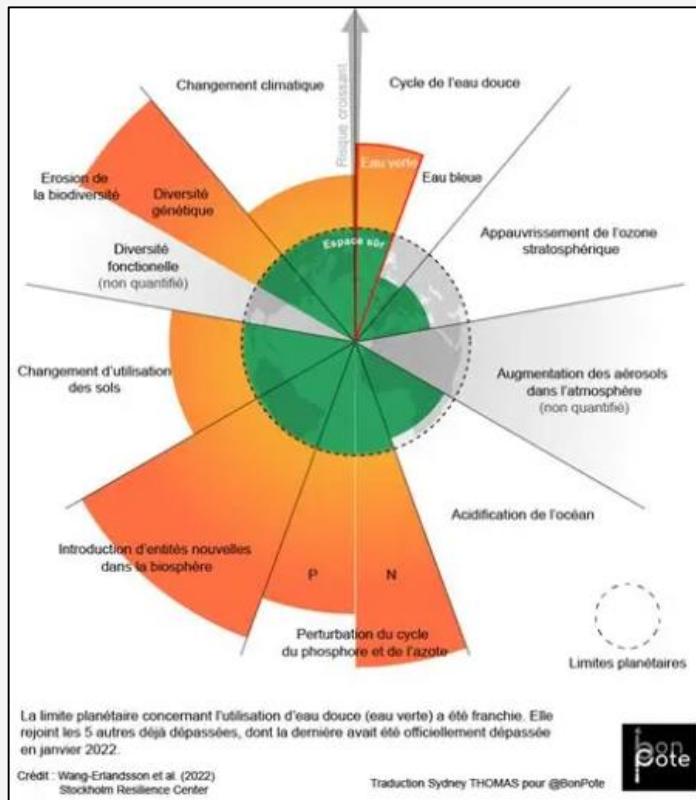
Historique de l'engagement d'EDF sur la biodiversité



Raison d'être du Groupe EDF

En 2020, le groupe EDF a défini sa raison d'être:

« Construire un avenir énergétique neutre en CO₂ conciliant **préservation de la planète**, bien-être et développement grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants »



Engagements Nature externes du Groupe EDF

- Des engagements au-delà de tout requis réglementaire
- Renouvelé en 2023 et signé par le PDG du Groupe EDF
- Des engagements résultant d'échanges bisannuels avec nos partenaires Nature dont le séminaire du 30/11/2022

Avec la participation des principaux partenaires Nature du Groupe



Ces engagements permettent :

- Répondre aux attentes de nos parties prenantes
- Intégration territoriale de nos actions – Anchage
- Objectivation de la performance Nature
- Outil d'amélioration continue
- Processus de dialogue engageants avec nos partenaires unique et reconnu

Lien Internet vers les engagements Nature du Groupe EDF : <https://www.act4nature.com/wp-content/uploads/2023/10/EDF-VF-231005.pdf>



PERIMETRE FRANCE

Entreprises Engagées pour la Nature de l'Office français de la biodiversité (OFB) : Une notation publique tous les 2 ans



PERIMETRE INTERNATIONAL

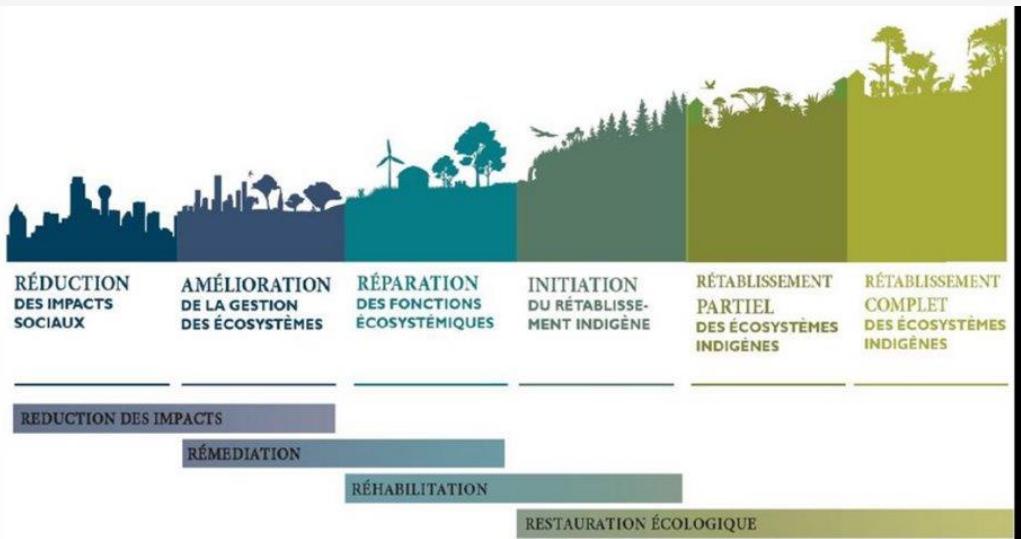
Act4nature International créé par Epe (Entreprises pour l'environnement)

Environ 100 entreprises engagées dans chaque dispositif

Une première cible de restauration publiée dans les états de durabilité du Groupe 2024

Enjeu de durabilité	Cible	Référence	Revue	Périmètre	2025	
Impact sur les écosystèmes	Préserver et restaurer de manière volontaire 12 sites entre 2023 et 2025 (voir engagement act4nature international)	2023	Annuelle	EDF SA	12	

EDF est en train de se fixer une future cible en construction en lien avec des opérations de préservation/restauration des milieux naturel sur les années à venir. Travail en lien avec la **R&D d'EDF** et en partenariat avec UMS PatriNat | HN



Continuum de restauration (Gannet al, 2019)



Feuille de route Biodiversité Nucléaire 2024-2027

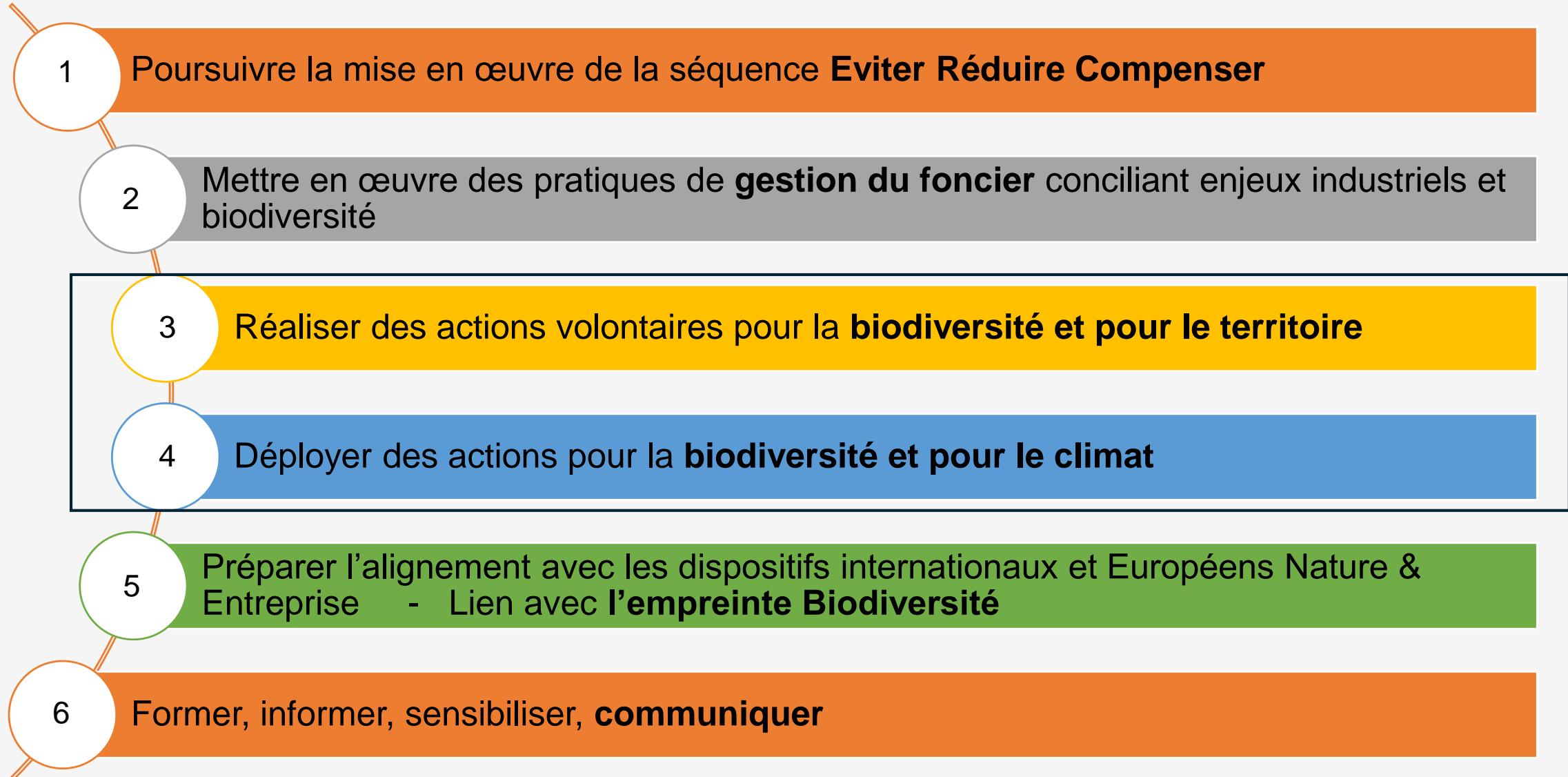


ILLUSTRATION D'UNE ACTION VOLONTAIRE SUR FONCIER EDF AVEC UN CEN



Cas du Font d'Orveau – Centrale nucléaire de CIVAUX

Historique du projet

Sur une réserve foncière d'EDF de 30 ha, l'entreprise a décidé en 2022 de préserver et restaurer cet espace naturel pour un **projet volontaire, de biodiversité et territoire.**

Espace d'une grande diversité d'espèces végétales et animales, appelé « Font d'Orveau » en raison du ruisseau qui le traverse: « Orveau ».

« De nombreuses collaborations liées à la gestion et la valorisation des milieux ont rapproché la centrale et le CPIE depuis 2005, notamment au travers de nombreux inventaires réalisés sur les espaces fonciers.

Depuis 2014, les deux structures collaborent à la sensibilisation du public scolaire sur le territoire Sud-Vienne avec le défi énergie-biodiversité, qui a lieu sur le site du font d'Orveau.

C'est à travers des discussions et des projets parallèles réunissant le CNPE de Civaux, la direction régionale d'EDF et le CPIE que le projet de gestion du font d'Orveau est né. » Fabrice Giraud, président du CPA-CPIE de Lathus.



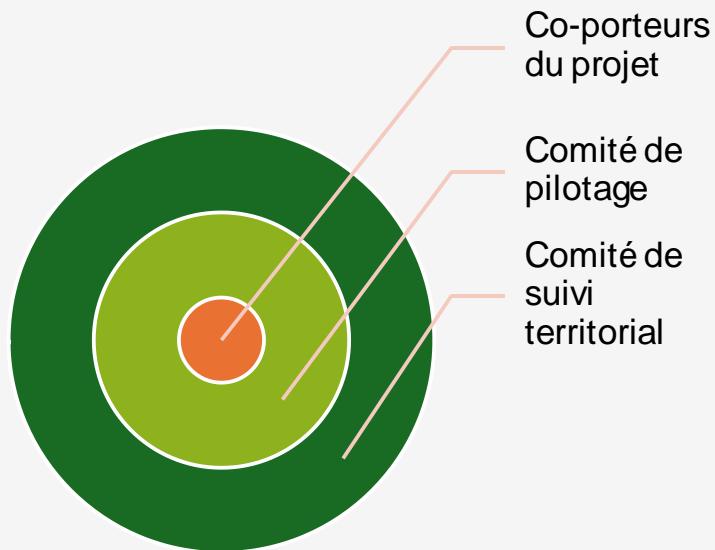
« Le CEN NA est avant tout un gestionnaire de site naturel dans la région. Dans le cadre de cette collaboration, nous avons souhaité faire bénéficier EDF de notre expérience de gestionnaire et définir pour le font d'Orveau une restauration et une gestion garantie d'un maintien de la biodiversité » Estèle Guénin, chargée de mission au CEN NA



- Projet co-construit
- 30ha à préserver/restaurer
- Carrefour d'installations énergétiques, pôle d'attractivité et cheminements doux
- Projet phare sur le long terme avec des conventions quinquennales reconductibles



Gouvernance du projet – Font d'Orveau – Site de Civaux



EDF : CNPE de Civaux et DIPDE (ingénierie nucléaire)+
Partenaires : CEN Nouvelle-Aquitaine et CPIE Val de Gartempe – CPA Lathus

EDF : DAR Centre Val de Loire EDF R&D

Commune : Mairie de Civaux
Département de la Vienne
CCVG : Communauté de communes Vienne et Gartempe
Association Vienne Nature, LPO
Agence de l'eau Loire Bretagne
EDF Power solution
Office de tourisme Sud Vienne Poitou Terre de Dragons et Abyssée



Signature de la convention 2024-2028 par EDF (Centrale de Civaux et DIPDE), CEN Nouvelle-Aquitaine et CPIE Val de Gartempe – Juin 2024



Plan de gestion écologique 2024-2028

- Plan de gestion pour le Font d'Orveau avec objectifs long terme
- Rapports à mi-année et rapport annuel des partenaires

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Actions	Fiche technique	Calendrier				
				2024	2025	2026	2027	2028
Améliorer la fonctionnalité du site pour les zones humides	Restauration de la zone humide en bordure de l'Orveau	Exploitation de la peupleraie sous réserve et évolution libre vers l'aulnaie	FT 1	(X) Phase 1	X Phase 2 si GO			
	Restauration de la mare	Creusement par patches des secteurs les plus profonds sur l'ancienne étendue d'eau	FT 2	Phase 1	Phase 2			
	Restauration des aménagements sur l'Orveau	Enlèvement du busage et création d'un ponton	FT 3	(X) Phase 1	X Phase 2 si GO	X Phase 3 (travaux)	X Phase 4	X Phase 4
Améliorer la fonctionnalité du site pour les habitats prairiaux	Restauration des prairies de fauche	Fauche/broyage avec exportation	FT 4	X	X			
	Gestion des habitats prairiaux	Fauche tardive et exportation	FT 5			X	X	X
	Gestion des habitats prairiaux	Création d'aménagements pastoraux	FT 6	(X) Phase 1		X	X	X
	Gestion post restauration des habitats prairiaux	Pâturage extensif par îlots	FT 7				X	X
	Gestion des habitats prairiaux	Restauration prairiale sur secteur de mares temporaires	FT 9			X	X	X
Créer et gérer des habitats favorables à l'accueil des espèces faune et flore	Améliorer et maintenir les boisements	Evolution libre	FT 8	X	X	X	X	X
	Gestion en faveur de l'avifaune et des chiroptères	Pose nichoir et gîtes à chiroptères	FT 10			X	X	X
	Améliorer l'offre d'habitats pour la faune	Création d'hibernaculas et de tas de bois/pierre	FT 11		X	X	X	X
Assurer une gestion concertée avec les acteurs	Créer un projet de territoire pour la valorisation du site	CF CPIE	FT 12			X	X	X
Evaluer la gestion du site à long terme	Mesurer l'évolution de la biodiversité sur le site. Évaluer la plus-value apportée par la gestion. Évaluer la gestion mise en œuvre et permettre son ajustement si nécessaire	Suivis faune, flore, habitats : odonates	FT 13A					X
		Suivis faune, flore, habitats : Reptiles	FT 13B	X			X	X
		Suivis faune, flore, habitats : Amphibiens	FT 13C	X		X		X
		Suivis faune, flore, habitats : Rhopalocères	FT 13D					X
		Suivis faune, flore, habitats : Chiroptères	FT 13E	X				X
		Suivis faune, flore, habitats : Avifaune	FT 13F	X				X
	Surveiller et évaluer les EEE	Veille EEE	FT 14	X	X	X	X	X
	Evaluer et réviser le Plan de Gestion quinquennal	Bilan et réactualisation du Plan de Gestion	FT 15					X
	Evaluer la sensibilité de la biodiversité du site au changement climatique	Identification, suivis d'habitats et d'espèces sentinelles et des actions pour déterminer les évolutions floristiques et faunistiques à prévoir avec le changement climatique Capitalisation des données Rédaction d'un rapport	FT 16	X	X	X	X	X

Plan de gestion – Font d'Orveau
Civaux-Vienne

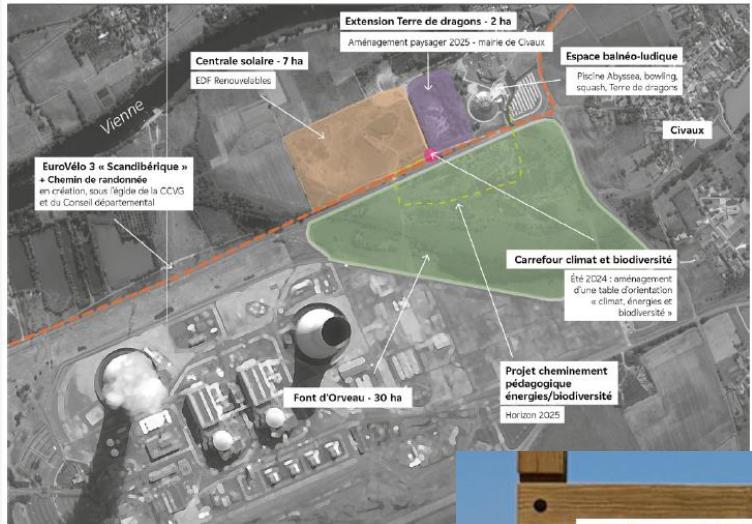
2024-2028



Rédaction : Estèle Guénin, Jeanne Pénaud
6 décembre 2023

Logos: Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine, CPIE LATHUS, CPIE VAL DE GARTMEN

Projet du Font d'Orveau : projet pour et avec le territoire



Le 6 mai 2025, Comité de suivi territorial, sur la création d'un sentier d'interprétation sur le Font d'Orveau connecté au territoire environnant



Un projet territorial en réflexion

Le site du font d'Orveau se trouve entre la centrale nucléaire, la centrale solaire, l'espace balnéo-touristique Abysséa / Terre de dragons et la commune de Civaux. Il est en outre longé par la route cyclable Scandibérique*.

Un projet est en cours de réflexion avec les acteurs institutionnels du territoire pour connecter ces différents espaces par un **cheminement piéton, à vocation pédagogique autour du climat et de la biodiversité**

*La scandibérique est la partie française de l'Eurovélo 3, itinéraire reliant Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne).



Rapport du plan
d'interprétation
- CNPE Civaux -



Valorisation du site
du Font d'Orveau

Proposition d'aménagement
d'un parcours pédago-touristique

13 décembre 2023

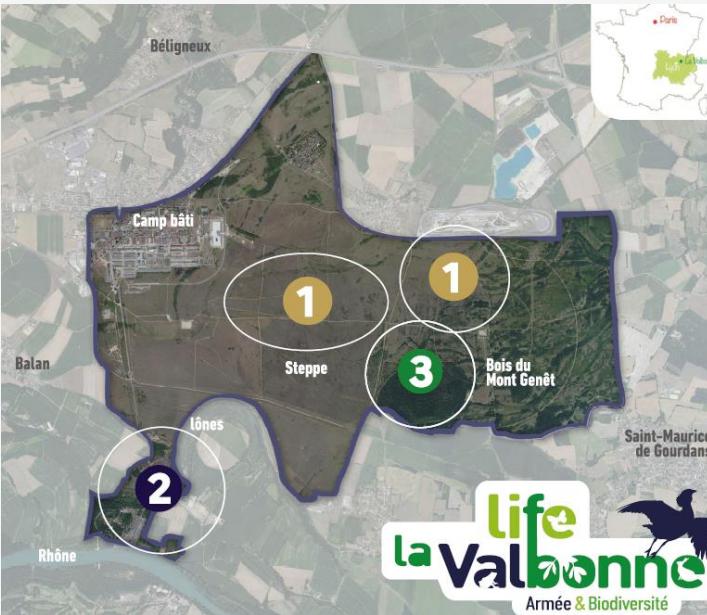




ILLUSTRATION D'UNE CONTRIBUTION D'EDF À UNE ACTION PORTÉE PAR UN CEN



Cas de la restauration de lônes pilotée par le CEN Rhône-Alpes



1 Restaurer 700 hectares de pelouse

C'est diversifier la flore et contribuer à la préservation d'espèces végétales en voie de disparition dont plusieurs orchidées sauvages, la *pulsatille rouge*, la *renoncule à feuille de graminées* ou le *stipe à tige laîneuse*. C'est aussi permettre la sédentarisation sur les lieux et la reproduction d'outardes canepetière* et encourager la nidification d'autres oiseaux prairiaux.



2 Restaurer les zones humides

Cet objectif concerne les deux bras morts du Rhône, des lônes, et va permettre une meilleure inondation des boisements, habitats prioritaires pour toute une cohorte d'espèces d'intérêt communautaire, dont l'*agrion de mercure* (*Coenagrion mercuriale*) et un petit escargot : le *vertigo de Des Moulins* (*Vertigo moulensis*). Cet objectif vise aussi à conserver des zones humides dont les fonctions sont indispensables aux équilibres biologiques.



3 Faire vieillir la zone boisée

Une meilleure gestion sylvicole accompagnée de travaux forestiers sur le bois du mont Genêt vise à augmenter la quantité de gros bois et favoriser la nidification des rapaces, dont le *facon Kabez* (*Falco vespertinus*), pour lequel le lieu est déjà un habitat de migration.

Par ricochet, l'augmentation de la quantité de bois sénescant favorisera divers oiseaux dont des *pics* et surtout les *chauves-souris** forestières.



Contribution d'EDF au **projet Life La Valbonne proche de la centrale de Bugey** via des conventions de partenariat EDF – CEN Rhône Alpes
Camp de la Valbonne (1 600 ha) situé à 7 km de la centrale de Bugey
3 objectifs de ce Life :

- Restaurer 700 ha de prairie sèche
- Restaurer une zone humide : reconnexion d'une lône par la nappe alluviale
- Vieillissement d'une zone boisée



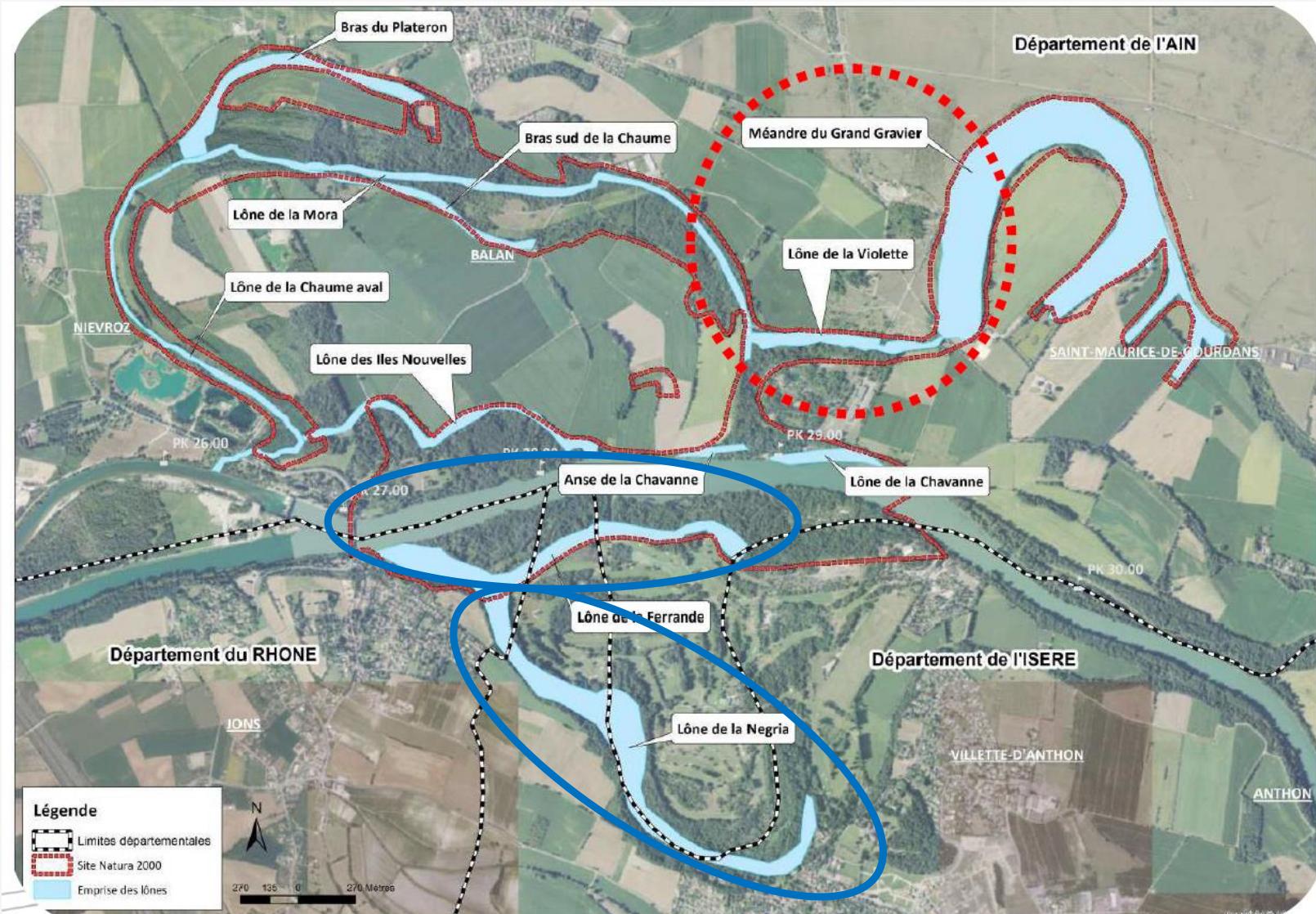
The banner features the 'Life La Valbonne' logo with the tagline 'Armée & Biodiversité'. It also includes the logo of the 68th Artillery Regiment of Africa and the logos of three beneficiaries: Ministère des Armées, Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, and l'Institut Diderot. Below these are logos for three funders: LIFE (European Union), République Française, AIN (Ain Department), and EDF. At the bottom, there is information about Natura 2000 and biodiversity.

La biodiversité
Cet ensemble des espèces vivantes, des communautés formées par ces espèces, des habitats dans lesquels elles vivent, sans oublier l'intégralité des gènes. C'est la vie sous toutes ses formes et ses interactions. La biodiversité est victime d'érosion à une vitesse beaucoup plus rapide que le rythme naturel.

Natura 2000
C'est l'ensemble des sites naturels terrestres et marins identifiés pour la survie ou la récolte des espèces sauvages et de leurs habitats, à l'échelle de l'Europe. Il s'agit sur des directions communautaires visant à conserver les habitats naturels et les espèces menacées à travers les milieux aquatiques et le milieu marin. C'est aussi un outil qui permet à l'Union européenne d'accompagner la préservation concrète de la biodiversité européenne, sachant qu'1/3 des terrains militaires est inscrit en Natura 2000.

Life
C'est une ligne financière qui finance des projets environnementaux à travers le financement de programmes d'actions pluriannels. Life nature & biodiversité est un volet qui servira à renforcer les projets relatifs aux bonnes pratiques et/ou servir de démonstration et de contribution à la mise en œuvre des directives Cielaz et habitats.

Restauration de lônes en aval de Bugey



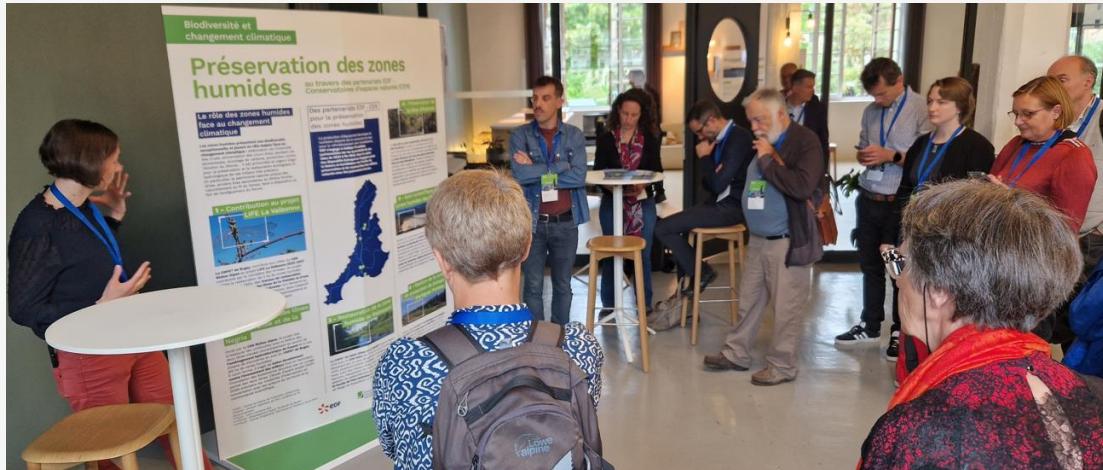
Contribution d'EDF au projet du CEN Rhône-Alpes de restauration de plusieurs lônes entre le CNPE de Bugey et le barrage de Cusset (sur 85 ha).

Projet de restauration des lônes de la Ferrande et de la Negria, qui participe à la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle de préservation et restauration des milieux humides des plaines alluviales du Rhône et de la Saône et à l'atteinte de l'objectif de 400 ha de zones humides en meilleur état de conservation fixé par le **plan Rhône Saône**.

Des actions volontaires sur le bassin du Rhône

8èmes rencontres de bassin Rhône Méditerranée le 1^{er} octobre 2024 sur le thème « *Changement climatique : Agissons ensemble pour l'eau, l'énergie et la biodiversité* ».

L'ingénierie du nucléaire (DIPDE) et la Direction Production Nucléaire et thermique ont co-animé avec la FCEN un atelier sur les Zones Humides. Atelier coordonné par la Délégation de bassin Rhône Méditerranée d'EDF.



Biodiversité et
changement climatique

Préservation des zones humides

au travers des partenariats EDF - Conservatoires d'espaces naturels (CEN)

CEN
Occitanie



Le rôle des zones humides face au changement climatique

Les zones humides présentent une biodiversité exceptionnelle et jouent un rôle majeur face au changement climatique : atténuation de l'intensité des crues, alimentation des cours d'eau pendant les sécheresses, stockage de carbone, protection contre l'érosion du littoral... Il est primordial et urgent d'agir pour préserver ces milieux et leur fonctionnement écologique et hydrologique de ces milieux très précieux. En particulier, le patrimoine naturel unique des lônes, anciens bras secondaires du Rhône formés naturellement au fil du temps, tend à disparaître du fait de l'endiguement du fleuve.

Des partenariats EDF - CEN pour la préservation des zones humides

La production d'électricité thermique et nucléaire dépend de la ressource en eau pour le refroidissement des installations. EDF a donc un rôle à jouer dans la préservation des zones humides pour assurer la disponibilité de ses sites de 2023 à fin 2025, dans le cadre des dispositifs Entreprises Engagées pour la Nature et Act4Nature via l'action de préservation et de restauration des milieux naturels avec des partenaires locaux.



Le CNPE de Bugey contribue aux côtés du CEN Rhône-Alpes à la restauration de la Valbonne (2022-2027) coordonné par la ministère des Armées. Ce projet intègre la restauration de 3 ha de zones humides. En septembre 2024, des travaux de restauration hydromorphologique des lônes de la Violette et d'une partie du méandre du Grand Gravier ont démarré au sein du camp militaire de la Valbonne, dans l'objectif d'améliorer les fonctionnalités de l'hydroystème et ses interactions avec la nappe phréatique.

Le rôle des zones humides face au changement climatique

Les zones humides présentent une biodiversité exceptionnelle et jouent un rôle majeur face au changement climatique : atténuation de l'intensité des crues, alimentation des cours d'eau pendant les sécheresses, stockage de carbone, protection contre l'érosion du littoral... Il est primordial et urgent d'agir pour préserver ces milieux et leur fonctionnement écologique et hydrologique de ces milieux très précieux. En particulier, le patrimoine naturel unique des lônes, anciens bras secondaires du Rhône formés naturellement au fil du temps, tend à disparaître du fait de l'endiguement du fleuve.



Le CNPE de Bugey contribue aux côtés du CEN Rhône-Alpes à la restauration de la Valbonne (2022-2027) coordonné par la ministère des Armées. Ce projet intègre la restauration de 3 ha de zones humides. En septembre 2024, des travaux de restauration hydromorphologique des lônes de la Violette et d'une partie du méandre du Grand Gravier ont démarré au sein du camp militaire de la Valbonne, dans l'objectif d'améliorer les fonctionnalités de l'hydroystème et ses interactions avec la nappe phréatique.

Des partenariats EDF - CEN pour la préservation des zones humides

La production d'électricité thermique et nucléaire dépend de la ressource en eau pour le refroidissement des installations. EDF a donc un rôle à jouer dans la préservation des zones humides pour assurer la disponibilité de ses sites de 2023 à fin 2025, dans le cadre des dispositifs Entreprises Engagées pour la Nature et Act4Nature via l'action de préservation et de restauration des milieux naturels avec des partenaires locaux.



2 - Restauration des lônes de la Ferrande et de la Negria

Porté par le CEN Rhône-Alpes, le projet vise à restaurer les continuités avec le Rhône des lônes situées immédiatement en amont de l'embouchement hydroélectrique de Cusset et à une dizaine de kilomètres en aval du CNPE de Bugey (85 ha de zones humides). À court terme, il s'agit de lutter durablement contre l'envasement des milieux tout en favorisant l'inondation des boisements alluviaux par un curage partiel des deux lônes. L'étude d'avant-projet (2024-2026) précisera les modalités d'intervention en concertation avec les acteurs du territoire et la communauté scientifique.

2 - Restauration des lônes de la Ferrande et de la Negria

Porté par le CEN Rhône-Alpes, le projet vise à restaurer les continuités avec le Rhône des lônes situées immédiatement en amont de l'embouchement hydroélectrique de Cusset et à une dizaine de kilomètres en aval du CNPE de Bugey (85 ha de zones humides). À court terme, il s'agit de lutter durablement contre l'envasement des milieux tout en favorisant l'inondation des boisements alluviaux par un curage partiel des deux lônes. L'étude d'avant-projet (2024-2026) précisera les modalités d'intervention en concertation avec les acteurs du territoire et la communauté scientifique.

CEN Rhône-Alpes



Conservatoires d'espaces naturels



Situées sur la commune d'Aramon, la restauration de ces zones humides est pilotée par l'EPTB**** des Gardons, en partenariat avec le CEN Occitanie. Soixante partenaires locaux sont en cours de constitution pour la préservation des prairies humides de fougères et de pâture. Le projet intègre une grande diversité d'actions et de travaux. Il est aussi le support d'un projet de recherche collaboratif porté par EDF de quantification de la séquestration de carbone additionnel liée à ce changement d'usage.



3 - Restauration d'un site humide de Malessard

Le CNPE de Saint-Alban et la DIPDE** gèrent depuis 2010 avec le CEN Isère les 19 ha de zone humide de Malessard par un plan de gestion écologique. Depuis 2020, plusieurs aménagements ont été réalisés : d'une buse, suivie des niveaux d'eau, suivi de l'agron de Mercure, creusement de mares et une étude de datation du paléoléandre qui atteste du plus ancien Ut fossile de l'ère holocene du Rhône dans la plaine de Péage de Rousillon-La Plattière.



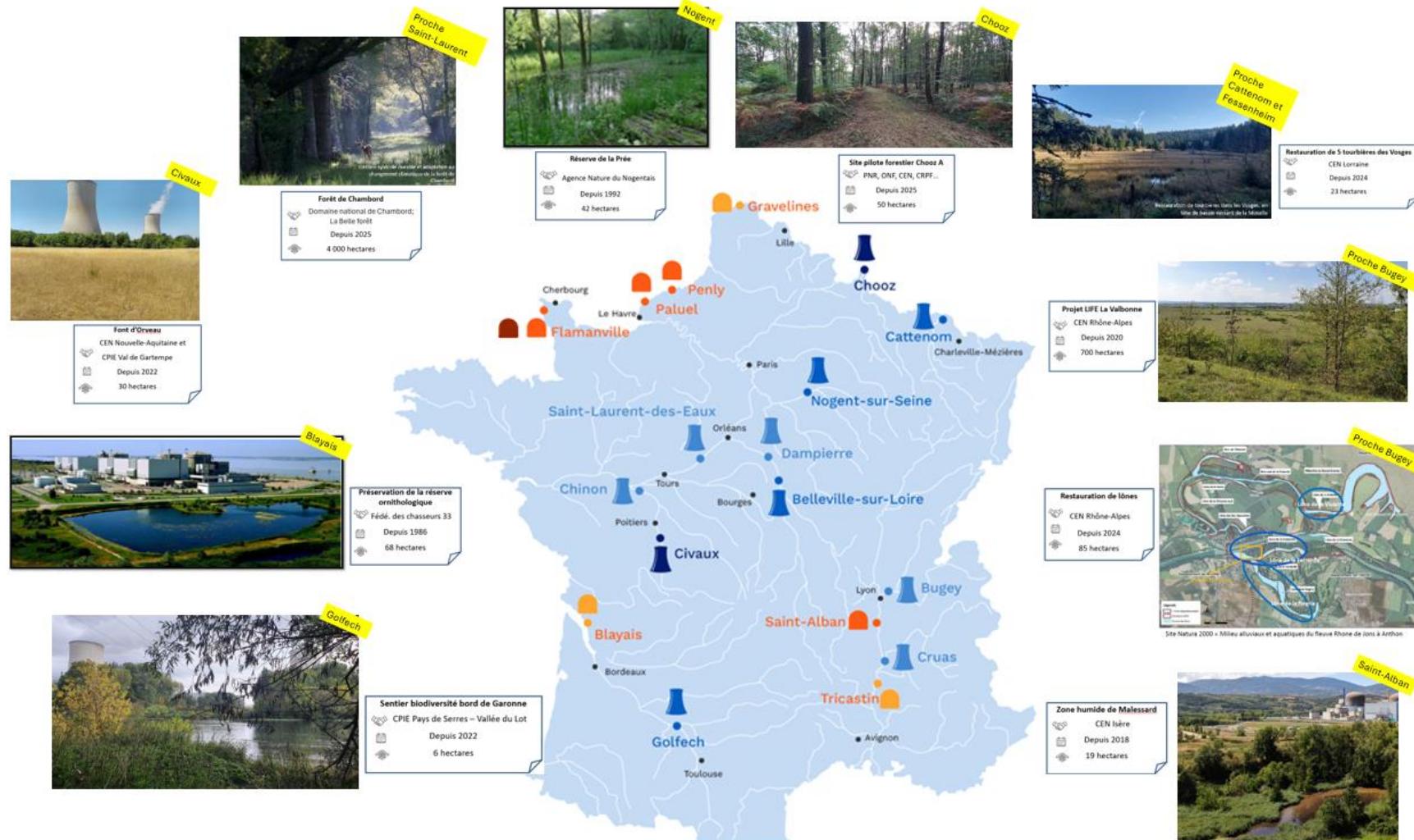
Depuis 2010, le CCG*** de Martigues accompagne le C2T**** portant avec le CEN PACA un plan de gestion afin de préserver, sur une zone de 10 ha, des populations d'Ophrys de Bertoloni et de Cresse de Crête (fleur protégée sensible aux modifications hydrologiques et leur milieu). Une étude géobiologique de la纳me du site sera menée pour connaître les enjeux de cet écosystème dans un contexte de changement climatique.

CEN
PACA

Conclusion et ouverture

D'autres actions de préservation/restauration des milieux naturels

na Préservation et restauration de milieux naturels avec des partenaires sur ou proches de sites EDF



EDF a également recours à l'ORE ou d'autres SfN sur des sites d'implantation Hydro

Zoom sur quelques actions sur la Loire moyenne/aval



Programme coordonné de protection/connaissance des sternes de Loire : mise en place sur le 37 de la « météo des oiseaux » pour informer les usages sur les zones de nidification. Projet coordonné par la FCEN sur le bassin de la Loire, action locale portée par le PNR LAT en 2025

Mise en place d'un radeau à sternes sur un plan d'eau sur le site de Saint-Laurent



Sensibilisation à l'identification et à la gestion des espèces exotiques envahissantes, animée par le CEN Centre Val de Loire le 28 juin 2024 sur le site de la centrale nucléaire de Dampierre...



...et une autre session animée par le CEN Pays de Loire le 25 septembre 2025 sur le site de la centrale thermique de Cordemais

A proximité de la centrale thermique de Cordemais : EDF via son fond de compensation carbone a souhaité accompagner financièrement le parc de Brière dans ses travaux de recherche sur ses marais et en particulier ses

Règlement de Restauration de la Nature

Parmi les préconisations du groupe EDF sur les leviers de la restauration :

- Disposer **d'outils de planification territoriale** avec les besoins de restauration. Expliciter les bénéfices de ces opérations notamment sur la ressource en eau. Recours à des dispositifs incitatifs.
- Opérations de restauration sur le **grand cycle de l'eau**.
- Le partage d'outils issus de la recherche qui visent à construire des classements de référence de pratiques favorables à la biodiversité tels **Puzzling biodiversity**, définies par socio-écosystème.
- Le recours aux **SNCRR** qui contribueraient à l'objectif du plan national de restauration de la nature pour des projets de qualité et d'envergure au bénéfice de la nature et ses services écosystémiques.
 - Soutenir une gouvernance territoriale permettant d'identifier les enjeux, de garder une cohérence dans le temps et sur le territoire, et de prioriser les actions. Les gestionnaires de milieux naturels, dont les **Conservatoires d'espaces naturels**, sont des acteurs essentiels de cette gouvernance.



Plan national de Restauration de la Nature
Cahier d'acteur EDF pour la concertation préalable



Recommandations d'EDF sur les 3 axes de réflexion pour l'élaboration du plan national « agir pour restaurer la nature »

1. Pourquoi restaurer (quelle ambition)

- Parce qu'il s'agit d'enjeux cruciaux : restaurer la nature, c'est se préparer activement et collectivement à un avenir climatique incertain. Aussi bien l'habitabilité des territoires que la résilience des activités humaines dépendent du bon fonctionnement des écosystèmes. Restaurer les habitats naturels favorise la résilience des milieux naturels et la préservation de la ressource en eau : d'une part, un habitat en bon état de conservation sera plus résilient qu'un habitat dégradé et, d'autre part, plus les surfaces préservées sont importantes, plus les milieux auront de chances d'être résilients.
- Parce que le changement climatique accélère la dégradation des écosystèmes et l'érosion de la biodiversité et que des écosystèmes fonctionnels sont indispensables à l'adaptation voire à l'atténuation (stockage du carbone) du changement climatique.

Intégrer les effets du changement climatique dans les perspectives de restauration

Sous les effets du changement climatique, les écosystèmes et les espèces vont évoluer. Les mesures de restauration, qu'elles soient réalisées dans un cadre volontaire ou réglementaire (en déclinaison de mesures compensatoires), ne devraient pas avoir pour unique objet de préserver un patrimoine naturel historique mais de préserver des écosystèmes fonctionnels et résilients dans un contexte de changement climatique. Sans prendre en compte cet aspect, nous risquons collectivement de voir nos efforts dépensés à perte. Par ailleurs, une gestion adaptative des milieux, tenant compte de leur vulnérabilité, apparaît nécessaire.

2. Où restaurer (quelles priorités)

- La restauration de la nature doit être abordée de façon holistique, en favorisant la restauration de zones qui bénéficieront à la fois à la biodiversité, à la préservation du grand cycle de l'eau et favoriseront la séquestration du carbone. Les écosystèmes en lien avec le grand cycle de l'eau (forêts, haies, zones humides, ripisylves, ...) sont prioritaires pour contribuer à son renforcement : ralentir les écoulements, favoriser l'infiltration et le stockage en nappe, ...
- Les programmes de restauration de la nature doivent aussi prendre en compte la pertinence des projets notamment du point de vue de la biodiversité : prioriser des zones tampons ou de connexion entre zones protégées permettant de consolider la trame verte et bleue dans les territoires.

3. Comment restaurer (avec quels leviers)

- Disposer d'outils de planification territoriale à l'échelle de territoires cohérents (par ex. les bassins versants pour la gestion de l'eau). Ces outils doivent permettre de dégager des priorités territoriales et de faire connaître les besoins de restauration dans le territoire afin d'impliquer le plus grand nombre d'acteurs de contribuer. Les entreprises notamment peuvent avoir un rôle à jouer en

Concertation préalable au Plan national de Restauration de la Nature – Cahier d'acteur EDF

Juillet 2025

3 / 4

Lien vers le cahier d'acteur EDF

Besoin de valorisation économique des gains engendrés (par la restauration) en termes de services rendus au territoire

An aerial photograph of a large concrete dam in a mountainous region. The dam is a long, low wall that spans across a deep valley. On either side of the dam, there are steep, densely forested mountain slopes. In the background, more mountains are visible under a clear blue sky.

**Merci pour
votre attention**